

**LES SPORTS D1**

**Les Faucons**  
essuient un premier  
revers en 5 matchs

**TRAGÉDIES C7**

**3 morts dans la**  
grande région hier

**PENSIONNAT A2**

**La CSCS prend les**  
moyens pour obtenir  
l'établissement

**WINDSOR A6**

**Voie d'accès: Juneau**  
déploie la manoeuvre  
de Henri-L. Tremblay

**ST-NICÉPHORE A5**

**La municipalité**  
verse 553 000 \$  
pour la SQ

**ÉCONOMIE C1**

**Le libre-échange**  
s'est avéré positif,  
selon CD Howe

**MÉDICAMENTS C8**

**La taxe de 2 \$**  
affecterait la santé  
des personnes âgées

**MÉTÉO A2**

**(295<sup>e</sup> jour de l'année)**

**Pluie: 4 à - 2 C**  
**Lever du soleil: 7h11**  
**Coucher du soleil: 17h51**  
**Demain: nuages et soleil**

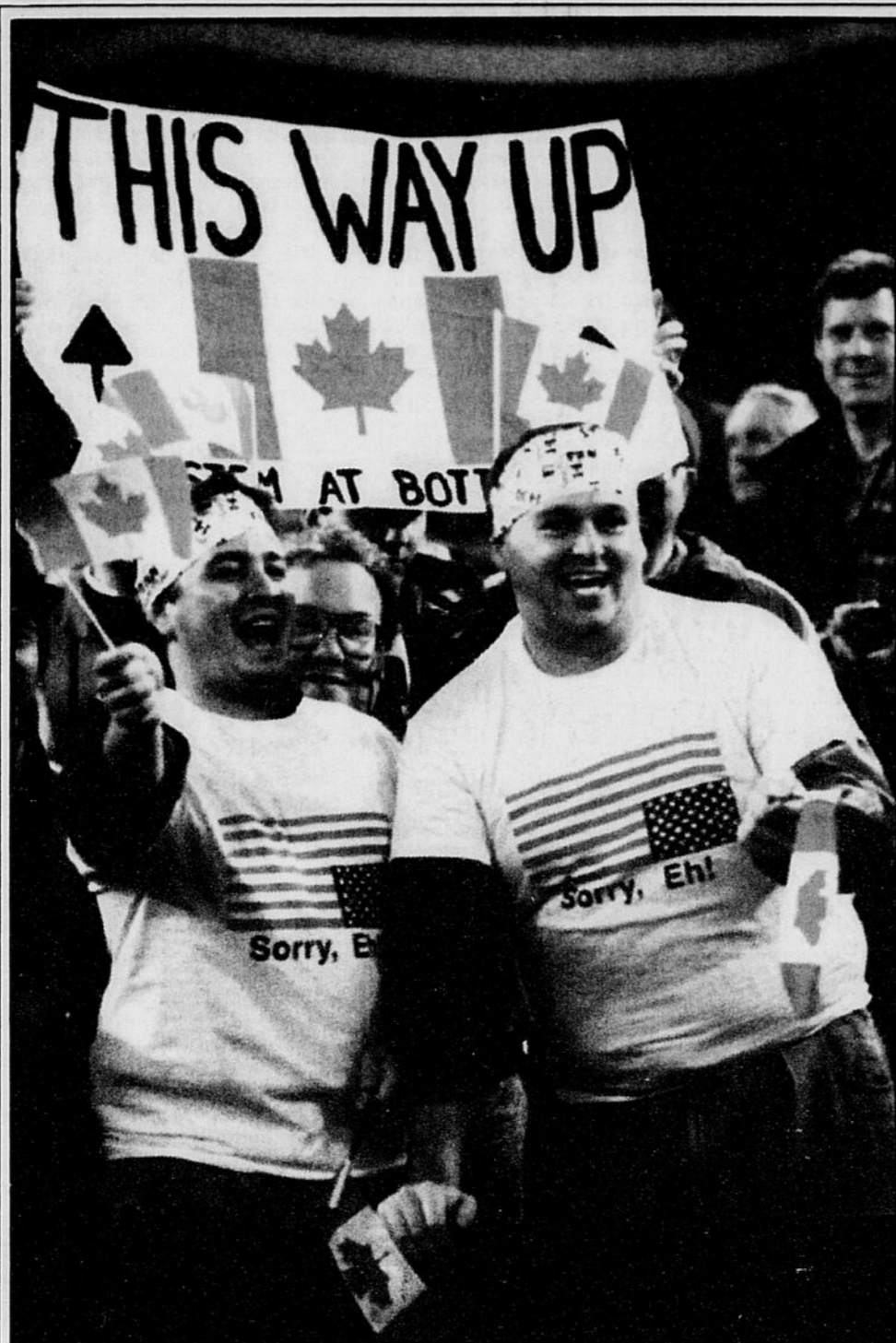
**BERNADETTE RENAUD**

**Un homme**  
comme  
tant d'autres



**Nouveau roman**

La Tribune entreprendra samedi la publication d'un nouveau feuilleton. Cette fois encore, c'est une dame originaire de la région, plus précisément de Ascot Corner, Mme Bernadette Renaud, qui en est l'auteure. L'action de ce roman, intitulé «Un homme comme tant d'autres» et publié chez Libre Expression, a été inspirée d'un petit village des Cantons de l'Est, dit l'écrivaine. Notre journaliste, Pierrette Roy vous la présentait en entrevue le 8 octobre. En Charles Manseau, le héros, vous reconnaîtrez un père ou un grand-père dont le souvenir s'accompagne de respect. C'est l'histoire de ces hommes d'hier et de leurs secrets, même ceux qu'ils ont tenté d'enfourner sous leur silence.



L'incident du drapeau canadien à l'envers, avant le match à Atlanta au début de la semaine, a évidemment eu des échos au SkyDome de Toronto, hier. Sur le terrain, les Blue Jays ont répondu par une victoire de 3-2.

## Autre victoire dramatique des Blue Jays en neuvième

Détails dans la section Sports, cahier D

### Bush s'excuse

Le président George Bush a présenté hier ses excuses au Canada concernant l'incident de l'unifolié pendant un match des Séries mondiales de baseball. M. Bush a du même coup indiqué qu'il aurait trouvé inapproprié pour les Canadiens d'y répliquer au match prévu hier à Toronto.

Un marine américain avait déployé à l'envers le drapeau canadien, dimanche au Stade Atlanta-Fulton, où s'affrontaient les Braves d'Atlanta et les Blue Jays de Toronto.

La scène a été diffusée à travers le pays

et a soulevé un tollé parmi les Canadiens.

Le premier ministre, Brian Mulroney, qui assistera aujourd'hui à la quatrième partie de la série, a qualifié l'incident du drapeau «d'une regrettable erreur technique». Pour sa part, le premier ministre de l'Ontario, Bob Rae, a lancé un appel à ses concitoyens pour que ceux-ci mettent une croix sur la bête de l'Atlanta.

M. Bush, qui se trouvait dans les studios de la station WSB d'Atlanta, a affirmé que «si cela s'était déroulé au Canada et que le drapeau américain avait été traité de la sorte, les Américains auraient été très contrariés».

## La vitesse excessive est décriée dans les rues de Sherbrooke

Denis DUFRESNE Sherbrooke

Un nombre de citoyens sherbrookoïens ont ras-le-bol des excès de vitesse de certains automobilistes dans les rues résidentielles.

Gaston Leblanc, un citoyen de la rue du 24-Juin, dans le quartier Est, dit constater depuis deux ans une augmentation importante du volume de la circulation de transit dans sa rue, d'où le danger pour la sécurité des piétons et, surtout, des nombreux enfants et adolescents qui fréquentent l'école primaire Assomption et le Centre de formation professionnelle 24-Juin.

«Les gens partent du CHUS et plutôt que de descendre, ils passent ici. À force d'avoir du trafic, il y a un problème de vitesse», sou-

tient M. Leblanc, qui s'est présenté au conseil municipal pour sensibiliser les élus au problème.

Sur place il est facile de constater que non seulement les gens roulent trop vite, mais que plusieurs omettent d'effectuer l'arrêt obligatoire à l'angle des rues du 24-Juin et du Souvenir, qu'empruntent incidemment beaucoup d'enfants de l'école Assomption, située un peu plus bas.

«Lundi, deux élèves sortaient du Centre 24-Juin, il a fallu que je crie pour les avertir parce qu'un automobiliste passait sur le stop au coin de du Souvenir», s'insurge M. Leblanc.

«Ca va aller de pire en pire à cause du Centre 24-Juin», pense M. Leblanc. La clientèle de ce centre de formation professionnelle doit

(Voir VITESSE en page A2)

## Gallup confirme la montée du NON

□ Au Canada: 50 % contre, 40 % pour

Andrée ALLARD Sherbrooke

À moins d'une semaine de la tenue du référendum, le NON continue de faire des gains et rallie les indécis, révèle un sondage Gallup réalisé entre le 15 et le 19 octobre.

Une personne sur deux (50 p.c.) au Canada s'oppose maintenant à l'entente constitutionnelle de Charlottetown, soit 9 p.c. de plus qu'au début d'octobre, alors que les deux options se trouvaient à égalité (41 p.c.). Le OUI demeure stable avec une perte d'un point seulement (40 p.c.). C'est donc le camp du NON qui profite de la diminution du nombre d'indécis, qui passe de 18 à 10 p.c.

L'entente constitutionnelle est remise en question dans toutes les régions du pays. Il faut toutefois considérer les résultats par province avec prudence, vu le faible échantillonnage par région. À l'échelle canadienne, la marge d'erreur est de 3,1 p.c., 19 fois sur 20, tandis qu'elle s'élève à 6,2 p.c. au Québec.

Néanmoins, seules les provinces atlantiques accordent majoritairement leur appui à l'entente, dans une proportion de 53 p.c., la même qu'au cours des semaines précédentes. Par contre, le NON y a fait un

gain de cinq points, passant de 30 à 35 p.c., obtenant l'appui des indécis (13 p.c.) dont le nombre a chuté de quatre points.

C'est au Québec et en Colombie-Britannique que l'on retrouve le plus grand nombre d'opposants à l'entente.

D'une part, de plus en plus de Québécois se rallient au camp du NON: de 46 à 58 p.c., une hausse de 12 points. Le OUI est en chute de deux points (de 32 à 30 p.c.) et il y a six p.c. de moins d'indécis (12 p.c.). D'autre part, en Colombie-Britannique, les indécis (de 17 à 5 p.c.) se sont partagés entre les deux camps; le NON y a fait un bond de cinq points pour s'établir à 58 p.c. En deux semaines, les supporters de l'entente ont également marqué des points, passant de 30 à 37 p.c.

En Ontario, la tendance observée par d'autres maisons de sondage se confirme. Les citoyens se répartissent de façon égale dans les deux camps: le NON s'accroît, passant de 33 à 45 p.c., tandis que le OUI chute de cinq points (de 50 à 45 p.c.).

Finalement, l'opposition à l'entente demeure forte dans les Prairies où un citoyen sur deux a l'intention de voter NON le 26 octobre. Les tenants du OUI sont toutefois en nombre croissant (de 36 à 41 p.c.). Le nombre d'indécis se situe à neuf p.c.



**Parizeau**  
tend la  
main (B1)

**«Le Québec**  
c'est le  
paradis»  
(A10)

**Bourassa**  
dénonce le  
«plus gros  
mensonge»  
(B2)

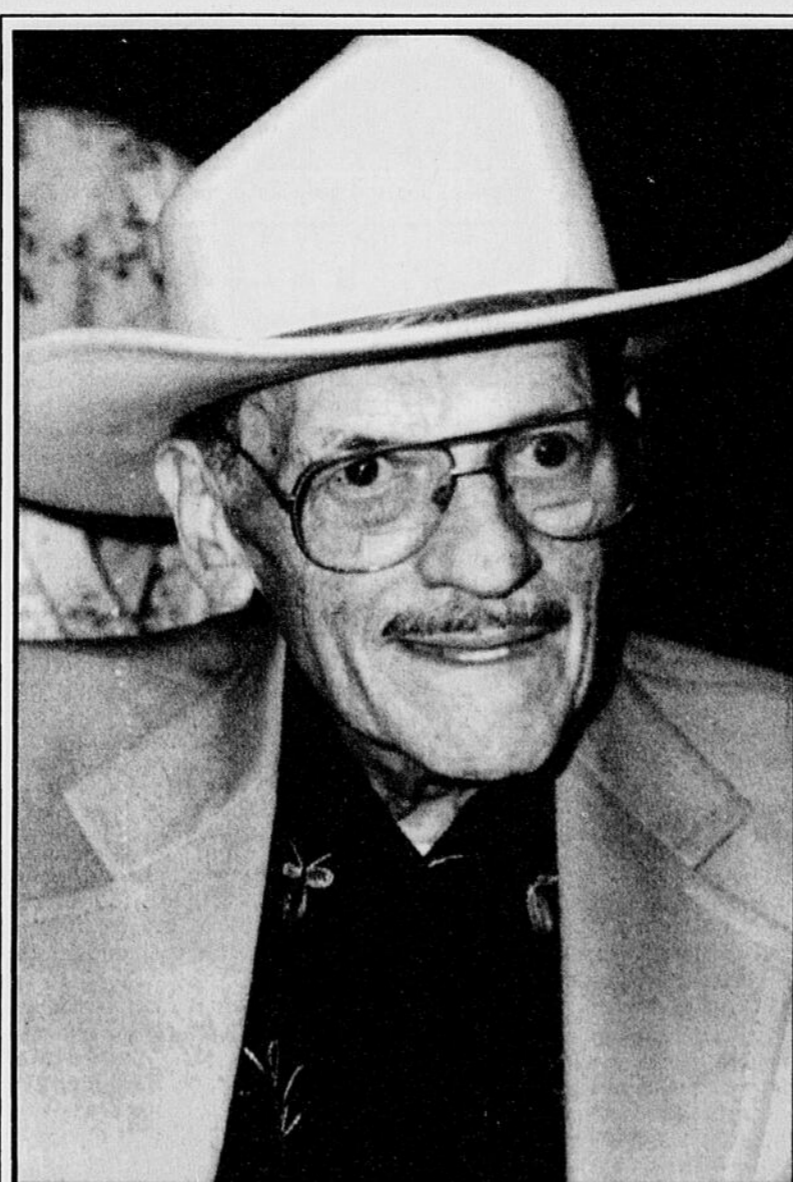
**Les Cajuns**  
sont en  
furie (B3)

*La*  
*bonne*  
*nouvelle*

**C-MAC en profite**

Disposant déjà d'un bon carnet de commande, C-MAC de Sherbrooke vient à nouveau réaliser un bon coup, cette fois avec un contrat de 3,7 millions \$.

Dennis Wood a fait savoir hier que ce contrat est relié au projet de Téléglobe Canada d'investir près de 370 millions \$ dans la construction d'un câble sous-marin optique qui reliera l'Amérique du Nord à l'Europe de l'Est. Le contrat principal a été confié à Northern Telecom, et C-MAC, qui agira comme sous-traitant, aura droit à des retombées équivalant à un pour cent. Il est prévu que les travaux à l'entreprise sherbrookoïse débuteront d'ici deux à trois mois car le matériel doit être livré en 1993. La mise en fonction du câble de télécommunication est prévue pour 1994.



**Willie Lamothe (1920-1992)**

## Le cowboy chantant disparaît à 72 ans

Montréal (PC)

Le cowboy chantant du Canada français, Willie Lamothe, vient de mourir. Il a succombé lundi soir à l'hôpital Honoré-Mercier, de Saint-Hyacinthe, à l'âge de 72 ans.

Né dans une paroisse des environs, Saint-Hugues, le petit Joachim Guillaume s'amusa à imiter des vedettes comme Maurice Chevalier et Charles Trenet. Son père, Eugène Lamothe, fut d'ailleurs violoneux dans la région.

Le futur Willie complète un cours commercial à l'académie Girouard, de Saint-Hyacinthe. Pendant trois ans sergent instructeur dans l'armée, à Farnham, Sherbrooke et Saint-Jérôme, il joue dans des revues militaires.

Il prend des leçons de guitare espagnole à Montréal, chez Jimmy d'Abbate, puis préférant de loin les chansons de cowboy, il commence à adapter des airs américains et à composer ses propres chansons. Très souple, il donne également des cours de danse, chez lui à Saint-Hyacinthe, et touche au théâtre amateur.

Débutant au Lac-Saint-Jean en 1944, ses premiers succès (en 78-tours) sont «Je suis un cowboy canadien», «Je chante à cheval», «Je suis un as du rodéo», «J'adore tou-

tes les femmes», «L'amour d'une cow-girl».

L'artiste épouse en 1945 Jeanette Lemieux; leur fils Michel a choisi lui aussi la musique, notamment au sein du groupe Offenbach.

Sa femme confectionne ses élégants costumes, ses bottes sont en cuir piqué. «En plus de son magnifique cheval Sam, Willie Lamothe possède un équipement de cowboy qui vaut 2000 \$, comprenant sa guitare Gibson qui à elle seule coûte 375 \$», lit-on dans un article du Petit Journal, en septembre 1948.

À cette époque, il fait tourner chaque vendredi des disques à la station CJSO, que les gens appellent plutôt «le poste de Sorel».

«Il a une façon bien personnelle de chanter les chansons de cowboy, on le croirait né sur un ranch. En un an, on a vendu 100 000 de ses disques, ce qui prouve sans aucun doute sa popularité», écrit le Petit Journal.

Avec ses musiciens, Willie part en tournée partout au Québec et jusqu'en Nouvelle-Angleterre, avec Jean Grimaldi, Marcel Martel et Bobby Hachey. En 1954, il chante au Forum avec des têtes d'affiche américaines comme Gene Autry,

(Voir WILLIE en page A2)

Réactions en page D8

# EMPLOIS DU JOUR

## Mécanicien/ne moteur diesel

Code prof: 8584 #2736684  
Lieu: Windsor  
Exigences: carte de mécanicien moteurs diesel «classe C»/5 ans exp. sur réparation mécanique diesel sur camion  
Salaire: selon la carte  
Fonctions: faire réparations générales sur camions moteurs diesel.

## Manoeuvre de cour à bois

Code prof: 9318 #2736728  
Lieu: Sherbrooke  
Exigences: connaissance matériaux de construction obligatoire/expérience obligatoire dans le domaine  
Salaire: 7\$ à 8\$/h  
Fonctions: servir les clients/manoeuvrer le bois/préparer commandes/entretien de l'entrepôt non chauffé.

## Agents(es) de projet

Code prof: 1179 #2734202  
Lieu: Sherbrooke  
Exigences: prest. sec. revenu/dec ou équiv./avoir travaillé en équipe/ mener projets à terme/notions environnement/exp. animation de groupes de travail préférable  
Salaire: 262.50\$/sem.  
Fonctions: animer réunion en milieu de travail/promouvoir implantation des valeurs à la protection de l'environnement/sensibiliser employés/rédiger articles & communiqués.

## Représ. comm. sollicit. tél.

Code prof: 5199 #2736225  
Lieu: Sherbrooke  
Exigences: bien parlé & lire le français/aimer vendre  
Salaire: 6.25\$/h + prime production  
Fonctions: faire téléphones pr vendre passeports épargnes.

## Mécanicien(ne) d'automobiles

Code prof: 8581 #2736541  
Lieu: Lennoxville  
Salaire: selon carte  
Exigences: bilingue/carte classe A ou B/exp. en injection/8 ans exp. en mécanique générale  
Fonctions: mécanique générale sur autos neuves ou usagées.

**Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter ces offres d'emploi sur le tableau d'affichage.**  
Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

## Pris dans la voûte

Sherbrooke

Pierre Bégin, âgé de 33 ans, qui avait été coincé dans la voûte d'un magasin par le personnel le 25 février en attendant l'arrivée de la police, a été placé en liberté surveillée à condition de rester dans une maison d'hébergement et de se soumettre à un suivi par le service de probation et le psychiatre.

Il s'était reconnu coupable devant le juge de tentative de vol cette journée-là et de vol de 2825 \$ au même endroit le 16 octobre 1991.

Bégin a aussi admis le vol d'un appareil radio au Centre hospitalier de Sherbrooke ainsi que de 41 \$ dans une accommodation le 6 juin.

## RÉSULTATS

**Banko** Tirage du 92-10-20

1	7	8	10	15
18	27	28	31	32
35	36	39	40	48
49	58	61	65	66

Prochain tirage: 92-10-21

T.V.A. le réseau des tirages

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

# La CSCS prend les moyens pour obtenir le pensionnat public en 93

Michel RONDEAU Sherbrooke

La Commission scolaire catholique de Sherbrooke va de l'avant dans son projet de création d'un pensionnat public pour garçons de 1ère à 3e secondaire et elle soumettra au ministère de l'Éducation une demande d'aide financière.

Le conseil des commissaires a demandé au directeur général, Gilles Taillon, de prendre les moyens afin de réaliser ce projet pour septembre 1993 et M. Taillon a annoncé dès hier qu'il allait dégager quelque chose pour travailler sur ce dossier.

Le directeur général a rappelé hier que l'objectif est d'offrir à la clientèle régulière et aux clientèles défavorisées un service qui n'existe pas actuellement dans le secteur public. Le projet ne se veut pas orienté vers les clientèles à revenu élevé, assure M. Taillon.

Au point de départ, le projet de pensionnat vise un meilleur encadrement des élèves qui en ont besoin et, conséquemment, leur réussite scolaire.

«La clientèle pourra, entre autres, être référée par des organismes des affaires sociales qui l'identifieront.»

## Val-Estrie

Dans un premier temps, la CSCS préparera une entente avec le centre de vacances Val-Estrie, de Waterville, où pourraient être logés les pensionnaires.

En décembre, le directeur général fera un rapport d'étape au conseil des commissaires et, après les Fêtes, selon la réponse des parents, la CSCS verra si l'ouverture est possible dès septembre ou si elle doit être retardée.

## Fonctionnement

Le pensionnat sera ouvert cinq jours par semaine et le service sera

offert non seulement aux élèves de la CSCS, mais aussi à ceux des autres commissions scolaires. Le transport serait assuré entre le domicile des jeunes et le pensionnat le dimanche soir et le vendredi soir, mais les parents des autres commissions scolaires seraient responsables du transport.

Pendant la semaine, tandis que les jeunes seraient hébergés à Val-Estrie, ils seraient transportés chaque matin vers l'école de leur choix à Sherbrooke, chacune ayant une vocation particulière, soit en musique, en sciences, en sports ou en éducation internationale.

La scolarisation ne commanderait aucun déboursé de la part des parents, puisque l'enseignement se ferait dans les écoles publiques.

Après la classe, l'après-midi, aurait lieu une période d'activités physiques dans le gymnase de l'école fréquenté par l'élève.

De retour à Val-Estrie en fin d'après-midi, les jeunes soupe-

raient, puis seraient encadrés pour une période d'études en soirée, avant le coucher.

C'est le fait, pour les jeunes, de rester en pensionnat qui engendrerait des coûts pour les parents.

Quand elle avait été interrogée sur ce projet, il y a un mois, Mme Manon Lavoie, attachée de presse du ministre de l'Éducation, Michel Pagé, avait souligné le fait qu'il n'y a pas, au ministère, de mesures de financement prévues pour un projet de pensionnat public comme celui de la CSCS.

Par contre, elle avait indiqué qu'une éventuelle demande d'aide de la part de la CSCS serait étudiée sérieusement, compte tenu du fait que le projet s'inscrit dans une démarche favorisant la réussite scolaire.

«On ne peut pas présumer de ce que serait la réponse à une telle demande», avait-elle toutefois prévenu.

# Val-Estrie est déjà prêt à répondre à la demande d'hébergement des élèves

Sherbrooke (MR)

Il suffit que la CSCS fasse son nid. Val-Estrie attend la commande.

M. Bernard Bureau, directeur général de Val-Estrie, est très clair: «Nous avons, dans nos discussions avec la CSCS, manifesté notre intérêt à collaborer à la création d'un pensionnat public, mais il est trop tôt maintenant pour élaborer sur ce que pourrait être le service. C'est plutôt à la CSCS à déterminer ce qu'elle veut. Jusqu'ici, ce que j'ai perçu de la Commission scolaire, c'est une déclaration d'intention et je comprends que les commissaires examinent d'abord le projet.»

Val-Estrie est un organisme qui a trois missions principales: l'organisation de camps de vacances, particulièrement pour les jeunes, l'accueil de groupes, ainsi que des classes-nature.

«Nous allons maintenir notre vocation et nos activités. Le projet de la CSCS compte parmi trois projets de développement que nous envisageons et il ne bouscule en rien nos orientations. Nous allons réaliser nos projets selon les opportunités qui se présenteront. Il nous est égal de commencer par l'un ou par l'autre.»

M. Bureau note toutefois qu'il n'y a qu'à l'automne et au printemps que, la fréquentation étant moins grande, Val-Estrie peut envisager des projets de réaménagement d'une certaine ampleur.

«Nous avons les infrastructures pour accueillir des groupes et nous sommes prêts à répondre aux besoins comme nous le sommes avec tous les groupes qui viennent ici.»

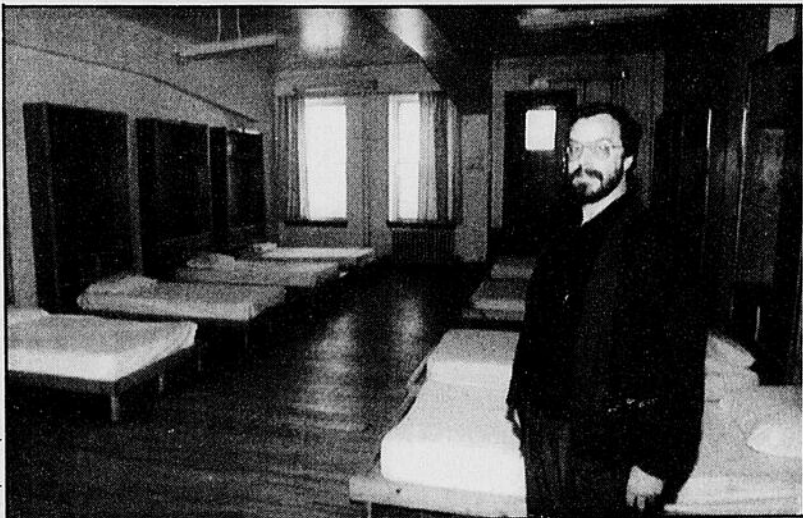
## Les installations

Val-Estrie est situé à Waterville, sur un vaste terrain de 200 acres qui va jusqu'à la rivière Coaticook et qui est aménagé pour une grande variété d'activités de plein air. L'environnement est superbe.

Il compte deux édifices, dont l'un pourrait servir de pensionnat, pendant que l'autre pourrait permettre d'accueillir les clientèles habituelles durant l'année scolaire.

A proximité de l'édifice qui pourrait servir de pensionnat, on trouve un terrain de jeux, comprenant une piscine et un espace où est construite une patinoire l'hiver.

A l'intérieur, on trouve des sui-



Val-Estrie est équipé de dortoirs auxquels il faudrait toutefois des retouches, note le directeur général du centre, Bernard Bureau.

tes avec quatre à six lits, ainsi que des dortoirs plus vastes, une cafétéria pouvant accueillir quelque 120 personnes à la fois, une grande salle commune, plusieurs salles de plus petite taille pouvant servir de salons ou de salles de travail de groupe, une salle de jeu et divers aménagements utiles pour accueil-

lir des groupes.

«L'infrastructure, nous l'avons. L'aménagement d'un pensionnat se résumerait à peu près seulement en la modification d'une partie du mobilier.» Par exemple, les lits des dortoirs ont une sorte de tiroir pour ranger des objets personnels, ainsi qu'une tablette. Il est clair

dans l'esprit de M. Bureau que c'est insuffisant pour le rangement permanent que réclame un pensionnaire. Ce type d'installation serait donc modifié pour répondre aux besoins. Val-Estrie devrait aussi faire quelques déplacements et réaménagements, mais qui comptent de toute manière dans ses projets à court terme.

Cependant, le directeur général de Val-Estrie note qu'il est impossible, pour l'instant, d'identifier tous les réaménagements qui seront requis. Il faudra que la CSCS indique d'abord ses attentes.

## Jusqu'à 180 personnes

Au total, Bernard Bureau estime que le pensionnat pourrait accueillir de 150 à 180 personnes facilement.

Au premier abord, M. Bureau croit que tous les services déjà offerts par Val-Estrie en matière d'hébergement, d'alimentation et de loisirs seraient pris en charge par du personnel de Val-Estrie, tandis que la CSCS gèrerait sans doute le personnel requis pour la surveillance, l'encadrement et les études des jeunes gens.

M. Bureau note que Val-Estrie est soumis à des normes très strictes en matière d'hébergement, d'alimentation et de loisirs.



Le centre Val-Estrie, à Waterville, pourrait accueillir jusqu'à 180 personnes.

## VITESSE: suite de UNE

passer de 1100 à 3000 élèves d'ici un an en raison d'un projet d'agrandissement.

À son avis, la Ville doit interdire l'accès à 24-Juin à partir de la rue

de la Bruère (qui donne sur du Souvenir) et aussi faire en sorte qu'à l'angle de la 12e Avenue et de la rue du 24-Juin les automobilistes soient obligés de bifurquer sur la 12e Avenue, au lieu de s'engager vers le raccourci qui mène à la 13e Avenue.

M. Leblanc a cependant espoir que Sherbrooke agisse, puisque, dit-il, «le maire Gervais a toujours dit qu'il est sensibilisé à la quiétude des citoyens.»

Selon lui, la Ville de Fleurimont, propriétaire du côté nord de la rue du 24-Juin, devrait pour sa part construire un trottoir pour donner un peu de place aux piétons.

## WILLIE: suite de UNE

Hank Snow, Ferlin Husky, Buck Owens.

Au Soleil en 1973, Willie souligna d'ailleurs que son ami a vendu 70 000 exemplaires de «Bobby Hachey sings Elvis».

Le quotidien de Québec écrit justement que «l'ONF a consacré 90 minutes de pellicule à son image, avec celles de Maurice Richard, Maurice Duplessis et du frère André, au firmament de notre 'vraie' histoire nationale.»

Pour le cinéma, Willie Lamothe joua d'abord dans un drame de Jacques Leduc, «On est loin du soleil», produit à l'ONF en 1970.

## Même chose dans l'Ouest

Des citoyens du quartier Ouest sont eux aussi aux prises avec des problèmes d'excès de vitesse, entre autres dans le district Le Triolet et dans le secteur des rues Union et Bienville.

Une trentaine de citoyens du district Le Triolet ont signé une pétition pour demander à la Ville d'installer des panneaux d'arrêt sur la rue Godbout (à l'angle des rues Troyes, Bonsecours et Landreville), vu le «manque de respect des automobilistes», au dire de l'un d'eux.

Un citoyen de la rue Craig, André Déglise, a pour sa part déploré

la vitesse excessive sur Union, près de l'école Saint-Joseph, et réclamé un feu pour piétons à l'angle des rues Bienville et Union.

La présidente du comité de circulation, Lise Drouin-Paquette, se dit consciente du sérieux de la situation mais pense qu'il faut aller au-delà du «cas par cas».

«Il faut se donner les moyens de sensibiliser les gens et de les responsabiliser», croit-elle, ajoutant qu'un projet de résolution est en préparation pour que le conseil municipal demande à la Société d'assurance automobile du Québec de mener une campagne de sensibilisation.

formidable en Armand, propriétaire de club, dans «La mort d'un bûcheron» (1973). Dans le court métrage «L'âge de la machine» (1978), également de Carle, il est un vendeur de machines à écrire.

Pour la télévision, Willie Lamothe anima «Le ranch à Willie» à compter de 1972, à Télé-Métropole. Peu après un enregistrement, à Contrecoeur au printemps de 1978, il partit avec Bobby Hachey pour des engagements dans le Bas-Saint-Laurent, où il devait être victime d'un accident cardio-vasculaire qui le laissa partiellement paralysé.

## METEO

Montréal (PC)

Situation générale pour le Québec et la vallée de l'Outaouais émise par le centre météorologique du Québec d'Environnement Canada à 16 h 30 hier.

Un peu de pluie et de neige sur le sud-ouest. Une perturbation en provenance des Grands-Lacs a envahi le sud-ouest du Québec, laissant de la pluie et de la neige sur son passage. La perturbation poussera des nuages jusque sur la péninsule gaspésienne, ne laissant toutefois que quelques flocons sur l'est en après-midi.

Le sud-est sera dans la faible pluie et la neige, ce matin et demeurera sous les nuages en après-midi. Une crête barométrique se formera derrière la perturbation, demain, donnant une alternance de soleil et de nuages sur l'ensemble de la province.

**Estrie et Drummondville:** faible neige ou pluie cessaute en après-midi. Max. près de 4. Demain: ciel variable. Min. près de moins 2. Max. près de 9.

**Ottawa, Hull, Cornwall et Montréal:** nuageux. Un peu de neige ou de pluie le matin. Max. près de 5. Demain: ciel variable. Min. près de moins 1. Max. près de 9.

**Québec et Beauce:** faible neige pouvant devenir mêlée de pluie le matin. Max. près de 3. Demain: dégelage graduel. Min. près de moins 1. Max. près de 7.

**Laurentides:** nuageux. Un peu de neige le matin. Max. près de 1. Demain: ciel variable. Min. près de moins 3. Max. près de 4.

**Trois-Rivières:** faible neige devenant mêlée de pluie le matin et cessant en après-midi. Max. près de 2. Demain: ciel variable. Min. près de moins 1. Max. près de 7.

**Pontiac, Gatineau et Lièvre:** nuageux. Un peu de neige le matin. Max. près de 2. Demain: ciel variable. Min. près de moins 3. Max. près de 6.

**St-Jean et Sagouay:** nuageux avec 60 pour cent de probabilité d'averses de neige. Max. près de 1. Demain: ciel variable. Min. près de moins 3. Max. près de 5.

**Réserve Faunique des Laurentides et La Tuque:** faible neige. Max. près de zéro à moins 2. Demain: dégelage graduel. Min. près de moins 4. Max. près de 1.

**Charlevoix et Rivière-du-Loup:** faible neige débutant le matin et devenant possiblement mêlée de pluie en après-midi. Max. près de 3. Demain: ciel variable. Min. près de moins 2. Max. près de 4.

**Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie, Gaspé et Parc Forillon:** nuageux. 30 pour cent de probabilité d'averses de pluie ou de neige en après-midi. Max. près de 3. Demain: dégelage graduel. Min. près de moins 2. Max. près de 5.

**Abitibi et Témiscamingue:** nuageux. Un peu de neige le matin. Max. près de 2. Demain: ciel variable. Min. près de moins 3. Max. près de 5.

## Vers le sud

Acapulco	26	32	Barbade	—	31
Bermudes	23	28	Brownsville	19	30
Daytona Beach	20	23	Guadalajara	11	26
Guadeloupe	23	32	Honolulu	24	32
Kingston	—	33	La Havane	22	28
Las Vegas	16	31	Los Angeles	15	24
Mazatlan	—	34	Merida	22	31
Mexico City	11	19	Miami Beach	23	28
Myrtle Beach	02	16	Nassau	—	30
Orlando	15	25	Palm Springs	25	33
Reno	05	25	Son Juan	29	32
Tampa	14	26	Trinidad	—	33
West Palm Beach	23	28			

## INDEX

Arts:	D-7
Bandes dessinées:	D-5
Décès:	C-6
Denis Messier en liberté:	D-5
Économie:	C-1
Éditorial:	A-7
Horoscope:	D-5
Petites annonces:	C-3
Sports:	D-1
Vivre:	B-5

## La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, 51K 2X8

Téléphones:  
Petites annonces: 564-0999  
Publicité: 564-5450  
Rédaction: 564-5454  
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

**ADMINISTRATION**  
Jean-Guy Dubuc Président et éditeur  
Jean-Guy Farah Vice-président  
Finances et administration

**RÉDACTION**  
Jacques Pronovost Rédacteur en chef  
Roch Blodéou Chef éditorialiste-adjoint  
Pierre-Yvon Bégin Directeur de l'information  
Maurice Cloutier Adjoint-chef nouvelles  
Stéphane Lavallée Chef de pupitre

**PUBLICITÉ**  
Gilles Boisjoly Directeur  
Véronique Tremblay Directrice-adjointe

**PRODUCTION**  
Alain Pelletier Directeur  
J. Jacques Delorme Chef des opérations  
André Roberge Coordinateur

**COMPTABILITÉ**  
André Corriveau Contrôleur  
Julienne Poulin Gérante du crédit

**TIRAGE**  
Pierre Dubois Directeur  
André Couston Adjoint au directeur

**GÉRANTS DE DISTRICT**  
Pierre-Alain Dion  
Jacques Faucher  
Michèle Fournier  
Michel Lavoie  
Serge Nadeau  
Claude Queller  
Gaston Pinard  
Jean-François Poulin  
Pierre Fournier  
Jocelyn Godbout

**EXPÉDITION**  
Michel Doyon Gérant  
Édifice  
André Jacques Responsable

**Livraison à domicile:**  
— Camélot et camélot motorisés  
Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camélot: \$3.43  
taux de vente du Québec: \$28  
Coût à l'abonné: \$3.71

**Envoi de publication:**  
Enregistrement No 1539  
Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, seul endroit desservi par camélot et camélot motorisés: 1 an \$155.00, 6 mois \$81.00, 3 mois \$42.00, 1 mois \$22.00. Hors de notre territoire immédiat, 1 an \$210.00, 6 mois \$130.00, 3 mois \$85.00, 1 mois \$35.00. Aux États-Unis et autres pays, 1 an \$370.00, 6 mois \$210.00, 3 mois \$135.00, 1 mois \$55.00.  
**Ces prix excluent les taxes**

«La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, affilié à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

**Gagnez**

1 bon d'achat de **100\$** par jour

(50\$ pour les non-abonnés) chez le marchand participant de votre choix. (voir annonce du samedi)

**LaTribune**

---

**CONCOURS «À VOTRE CHOIX»**

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Abonné  
 Non-abonné

Nom du marchand choisi: \_\_\_\_\_

---

**CONCOURS «À VOTRE CHOIX»**

C.P. 2450  
Sherbrooke, Québec  
J1J 4H4

# Sherbrooke regrouperait police et pompiers

□ Un directeur de la sécurité publique serait appelé à chapeauter les deux services

Denis DUFRESNE Sherbrooke

Sherbrooke s'approprierait à regrouper sous une seule administration — une sécurité publique — son service de police et de lutte contre les incendies en vue de réduire ses dépenses et dans une perspective de régionalisation, a appris La Tribune.

La création de la nouvelle structure ferait en sorte que policiers et pompiers auraient une seule tête dirigeante — un directeur de la sécurité

publique —, de sorte que les directeurs actuellement en poste seraient remplacés ou à tout le moins mutés.

Bien que selon des informations obtenues par La Tribune, le comité exécutif serait prêt à passer à l'action avec cette réforme administrative, autant le maire Paul Gervais que le vice-président du comité, Bernard Tanguay, ont nié que le projet soit même à l'étude.

M. Tanguay reconnaît toutefois avoir «déjà lancé l'idée, mais on n'a jamais eu de discussions for-

melle là-dessus».

Le responsable de la sécurité publique à Charlesbourg, Jean Lalonde, reconnu pour avoir réorganisé plusieurs services de police et d'incendie, aurait été approché par Sherbrooke.

Il a toutefois refusé de faire des commentaires à ce sujet, se contentant d'affirmer ne pas avoir eu de contact avec Sherbrooke.

Si Sherbrooke décide d'aller de l'avant avec cette réforme administrative, elle imiterait en cela plusieurs villes québécoises de 50 000

à 100 000 habitants qui ont intégré la gestion de leurs services de police et de pompiers.

Les Villes de Saint-Hubert, sur la Rive-sud de Montréal, Charlesbourg et Beauport, notamment, ont procédé de la sorte.

Dans la plupart des cas, les directeurs de ces services de sécurité publique sont à la fois administrateurs, policiers et pompiers. Ils sont notamment responsables des mesures d'urgence, des policiers et des pompiers. Ils peuvent avoir des

chefs de division (incendie, enquête, administration et gendarmerie).

Dans certaines villes, l'intégration va encore plus loin et implique la mise en commun des services de secrétariat, les communications, les achats, etc.

L'intégration permettrait des économies d'échelle appréciables et c'est ce qui a incité plusieurs administrations municipales à aller de l'avant.



## Le bâtiment va s'écrouler

Il est souvent dit, dans les discours quotidiens, que la jeunesse représente l'avenir. Face à l'entente de Charlottetown, les jeunes Estriens et Estriennes voient leur avenir s'assombrir de façon alarmante. Je me demande si messieurs Bourassa et Mulroney ont évalué les conséquences de cette entente chez les jeunes. On nous donne une scie rouillée, une équerre à 80° et un marteau sans manche; puis, on nous demande de construire un Québec fort dans un Canada uni. J'ai peut-être peu de connaissances en matière de construction, mais je sais déjà que votre bâtiment sera aussi solide qu'un château de cartes. N'oubliez pas messieurs que comme tout commun des mortels, votre route s'achève alors que la nôtre commence. Ce sont les jeunes qui, pour les 50 prochaines années, auront à négocier vos 28 points non négociés, vos 20 sujets non traités et vos 10 ententes administratives à discuter.

La clause Canada nous offre le titre de «société distincte». Nous sommes un peuple avec une langue et une culture différente de celle du Canada anglais. Lors de la création de ce pays, il y avait deux peuples fondateurs. Pourquoi s'acharner à vouloir à tout prix écraser un au rang de «société distincte»? Il est temps que le peuple québécois soit reconnu à sa juste valeur.

Je me demande bien comment nous, les jeunes Estriens, allons faire pour être fiers et épanouis, alors que nous sommes étouffés par le carcan fédéraliste. Avec cette entente, le fédéral a la chance de mettre la patte sur tout. Les champs de compétences exclusives sont illusoire car, au bout du compte, si le fédéral veut y mettre son grain de sel, il y aura toujours place à l'interprétation dans le texte pour le lui permettre. Après, ils nous font de beaux discours sur l'autonomie provinciale... ce n'est que fumisterie!

Le chevauchement des pouvoirs représente un coût incroyable, comme si le Canada avait le loisir de dépenser à sa guise quand on sait très bien qu'il est le deuxième pays le plus endetté du G7. Les jeunes Estriens pendant ce temps sont au prise avec un taux dévastateur de chômage, un décrochage scolaire inquiétant et une pauvreté qui touche 20 % des enfants québécois. Il y a matière à la révolte. Mais, la révolte, c'est pour les gens ordinaires, les gens à qui on vient si-phonner les poches pour payer le grand et coûteux Sénat triple-e (300 millions \$ par année).

Les jeunes n'ont pas besoin de téléphone cellulaire pour comprendre que M. Bourassa est allé faire le pitre à Charlottetown. Les jeunes n'ont pas besoin des textes de l'Actualité pour comprendre que M. Bourassa a rampé tel un reptile au pied du Canada anglais. Vous voulez une entente à tout prix M. Bourassa, vous l'avez eu! Une entente tellement vide, que le «YES» au Canada anglais fait campagne en disant «Votez oui et ne vous inquiétez pas, les Québécois n'ont rien eu».

Ce qui est le plus désolant dans toute cette histoire du brouillon de Charlottetown, c'est que le premier ministre a voulu servir ses intérêts personnels avant ceux de son peuple, et ça M. Bourassa, les Québécois s'en souviendront longtemps.

Dans cinq jours, les jeunes Estriens vont lever la tête bien haute, avec toutes les autres générations pour dire à M. Bourassa de garder ses pinottes pour lui, car à ce prix-là, c'est NON!

Isabelle Bernier, présidente des Jeunes péquistes de l'Estrie



Isabelle Bernier

## Journée chargée pour le nouveau chef!

□ Les pompiers dirigés par le «Petit Prince» David Pronovost... l'espace d'un jour

Pierre SAINT-JACQUES Sherbrooke

Un agenda très rempli attendait hier le nouveau «chef» des pompiers de Sherbrooke: signature de documents et travail clérical, revue des troupes, inspection de la caserne et de l'équipement, visite au centre des télécommunications du quartier général de la police, halte au siège-social de la campagne de distribution de jouets (caserne 2) où se vit une aventure unique et vieille d'un demi-siècle, intervention sur les lieux d'un incendie circonscrit en une dizaine de minutes et premiers soins à un blessé, enquête sur les lieux d'un incendie suspect en compagnie du Labrador Vesta et du Lt Michel Richer... et quoi encore!

Où diable le chef David Pronovost a-t-il trouvé tout le temps nécessaire pour répondre à ce feu d'activités? Il y avait sûrement de la magie ou mieux une orchestration digne d'un horloger suisse pour que la mission soit accomplie dans le délai prévu: 24 heures.

Précisons que David Pronovost est âgé de 10 ans.

Son nom, inscrit sur un bout de papier, a été choisi au hasard parmi plus de 7000 coupons de participation à un concours organisé dans le cadre de la Semaine nationale de prévention des incendies.

Les élèves du niveau primaire sur le territoire desservi par le Service de protection contre le feu de Sherbrooke avaient été invités à s'inscrire au concours en donnant la bonne réponse à des questions en matière de prévention des incendies.

Sa participation au concours a permis à David de devenir chef-

pompier d'un jour pour les territoires de Sherbrooke, Ascot, Rock Forest, Fleurimont et St-Élie d'Orford.

### Ordres claires

Humble comme on le connaît, M. Jacques Denault, directeur du Service de protection contre le feu de Sherbrooke jusqu'à hier et de nouveau en poste aujourd'hui, a accepté de bonne grâce de céder son siège, ses pouvoirs et même ses galons au nouveau chef. Il lui a même glissé un conseil de sage: «David, c'est toi le chef aujourd'hui; tu es le boss. Alors tes ordres doivent être sévères et clairs.»

Après avoir jeté un coup d'oeil complice aux membres de son équipe, le chef David a lancé: «Okay les gars. C'est congé pour tout le monde aujourd'hui!»

La proposition a été accueillie avec de grands éclats de rire. Puis on a demandé à David de se choisir parmi eux un guide pour la visite de la caserne. Et l'ordre est venu tout de go: «Je les veux tous avec moi!»

Ses qualités de chef, sa spontanéité et la justesse de ses réponses n'ont pas tardé à charmer les sapeurs qui se retrouvaient avec un «Petit prince» parmi eux.

En coulisse, on les entendait commenter: «Il est quelqu'un le nouveau chef!»

Le journaliste l'a également constaté quand au hasard d'un long couloir, il a rencontré le nouveau chef en compagnie de l'inspecteur Bernard Brisson, du Département de prévention: «Mais vous devez vous connaître tous les deux. Pierre est journaliste à La Tribune.» Et la réponse du chef David est devenue question: «Tu dois connaître mon père d'abord.



Le chef David Pronovost semble s'amuser malgré la sérieux apparent de la situation, sur les lieux d'un incendie, hier.

C'est Jacques Pronovost.» Et le journaliste de rétorquer: «Tu es le fils du rédacteur en chef, alors c'est tout arrangé cette affaire-là.» Et la réponse du chef ne tarda pas: «C'est en plein ça. On a mis 7000 à 8000 photocopies de mon nom

dans la boîte de tirage.»

L'aventure de David a pris fin à la caserne 5, celle située rue Léger et route 220, car elle dessert la ville où il habite, Rock Forest.

David a compris que les pompiers n'étaient pas seulement des

arroseurs mais que leur métier comportait mille et une facettes.

Les pompiers, eux, ont revu dans ce jeune compagnon l'enthousiasme, le feu sacré qui un jour les a fait rêver de devenir soldats du feu.

## CMTS: rencontre cruciale à la veille de la grève

□ On ne saura pas avant demain soir si les services essentiels sont fournis en cas de débrayage

Sherbrooke (DD)

Une rencontre entre la Corporation métropolitaine de transport Sherbrooke (CMTS) et le syndicat de ses 119 chauffeurs urbains, pour négocier le niveau des services essentiels dans le transport en commun, aura

finalement lieu jeudi soir... à quelques heures seulement du déclenchement prévu de la grève, vendredi matin.

«Après plusieurs demandes de notre part, on est content qu'ils nous répondent, par contre avec la grève prévue pour le lendemain à 9h00 ça laisse vraiment peu de temps aux partenaires pour négocier le niveau de service essentiel et les modalités d'application», déclare en entrevue le président de la CMTS, Jean Perrault.

Ce dernier soutient que la direc-

tion de la CMTS tentait depuis vendredi dernier d'obtenir une rencontre avec le syndicat et n'a reçu une réponse qu'hier.

Dans un communiqué de presse émis hier après-midi, M. Perrault déplore l'attitude du syndicat qui, dit-il, «tarde à démontrer concrètement sa volonté de s'assurer que la population ne soit pas l'otage de la présente négociation de travail».

Le conseiller syndical du local 3434 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), Jean

Thifault, n'a pas retourné hier l'appel logé par La Tribune.

Les syndiqués ont voté il y a quelques semaines en faveur de la grève à 94 pour cent en raison principalement de leur opposition à la création de postes de travail à temps partiel pour les chauffeurs.

La CMTS veut implanter le travail à temps partiel afin de réduire ses coûts et améliorer le service aux heures où la demande est là.

Le conseil municipal a adopté en début de semaine une résolution

d'appui à la CMTS, estimant que des «assouplissements» sont essentiels à la sauvegarde du transport en commun.

Le président de la CMTS invite également le syndicat à revenir à la table de négociation.

«La négociation et la discussion sont les seules voies qui s'offrent à ceux et celles qui croient à l'amélioration du transport en commun à Sherbrooke. Tôt ou tard, nous devons nous asseoir. Pourquoi pas tout de suite?», indique M. Perrault.

## Kruger pollue deux fois plus que Cascades mais l'épuration n'est pas pour demain

Yvon ROUSSEAU Bromptonville

Même si l'usine Kruger, de Bromptonville, pollue la rivière Saint-François autant que la population d'une ville de 200 000 habitants, ce n'est pas pour demain que ses eaux usées seront épurées, si l'on se fie aux propos du ministre de l'Environnement du Québec, Pierre Paradis.

Ce dossier, déclare le ministre, est difficile et long à traiter, parce qu'il implique une municipalité et une entreprise privée.

Il suffit de se rappeler qu'il aura fallu huit longues années avant que le projet conjoint d'épuration des eaux de la ville d'East Angus et de la compagnie Cascades reçoive finalement l'accord du gouvernement du Québec, quant à son financement, et soit annoncé plus tôt cette semaine.

«Les projets impliquant les papeteries seront vus à la pièce», précise le ministre.

### Des pressions

Le chapitre de l'Estrie de l'Association québécoise des techniques de l'eau, se basant sur des expertises effectuées à Bromptonville, évalue que l'usine Kruger pollue autant la rivière Saint-François

qu'une ville comptant une population de 200 000 âmes.

M. Georges Blouin, le président du chapitre de l'Estrie de l'AQTE, rappelle les multiples interventions de son organisme pour obtenir que le ministère de l'Environnement du Québec intervienne rapidement dans le dossier de la dépollution de la rivière Saint-François et fasse en sorte que les papeteries cessent d'y déverser leurs eaux polluées.

M. Blouin se réjouit de la réalisation prochaine du projet conjoint de la ville d'East Angus et de la Société Cascades, puisque selon les données de l'Association québécoise des techniques de l'eau, Cascades pollue le cours d'eau autant qu'une ville de 100 000 personnes.

L'AQTE ne possède pas encore de données relativement à l'usine Domtar de Windsor.

### Pas la première priorité

Le ministre Pierre Paradis souligne que le cas de l'usine Kruger ne poserait pas de difficultés si celle-ci était située dans une grande ville comme Montréal. «L'usine pourrait tout simplement se brancher sur le réseau de la municipalité, qui pourrait absorber la surcharge.»

«L'épuration des eaux de l'usine Kruger, ajoute-t-il, n'est pas la première priorité du ministère de l'En-

vironnement, dont les prochains projets à réaliser se situent en Montérégie.» Pourtant, le ministre a insisté à East Angus sur l'importance de la réalisation du projet local, en soulignant que plusieurs municipalités et le gouvernement du Québec ont déjà investi plus de 200 millions \$ pour l'assainissement des eaux de la rivière Saint-François.

### Nouveau règlement

Par ailleurs, le gouvernement du Québec vient d'adopter le nouveau règlement sur les fabriques de pâtes et papiers, qui établit des exigences et des normes environnementales plus claires et plus sévères pour les papeteries. Ce nouveau règlement, qui entrera en vigueur demain, le 22 octobre, obligera les papeteries à réduire de façon considérable leurs rejets de contaminants dans l'eau, l'air et le sol.

Les investissements requis par l'ensemble de l'industrie des pâtes et papiers pour se conformer par étapes à ce nouveau règlement sont évalués à plus d'un milliard de dollars, répartis sur six ans.

Le nouveau règlement vise toutes les papeteries (63), contrairement à l'ancienne réglementation qui ne visait que sept fabriques, construites après l'adoption du règlement précédent, en 1979.

Il fut impossible hier d'obtenir les commentaires de M. Alain Labonté, porte-parole de Kruger, concernant les projets d'épuration des eaux de la papetière de Bromptonville et la nouvelle réglementation mise en vigueur par le gouvernement du Québec.

## Halifax se retire de la course aux Jeux panaméricains 1999

Sherbrooke (DD)

Sherbrooke a un adversaire canadien de moins dans la course pour obtenir les Jeux panaméricains de 1999, avec le retrait il y a quelques jours de la Ville d'Halifax.

La capitale de la Nouvelle-Écosse vient en effet de retirer sa candidature en raison de l'incertitude quant à la participation financière des gouvernements fédéral et pro-

vincial au projet.

Cette décision porte maintenant à quatre le nombre de villes sur les rangs pour représenter la candidature du Canada en vue de ces jeux, soit Edmonton, Winnipeg, Toronto et Sherbrooke.

L'Association olympique canadienne doit dévoiler le 5 décembre prochain à Toronto le nom de la ville canadienne qui pourra déposer sa candidature auprès de la Pan American Sports Organization (PASO).

**J.A. Robert Fourrure**

**Solde d'été**

**COLLECTION 92-93**

**33% à 50%**

**SUR FOURRURES ET PELISSES**

*Nouveautés:*

**MANTEAUX L'UN JOUR**

**Qualité et confiance depuis 3 générations**

1084, RUE KING OUEST SHERBROOKE 562-4006

# Le Cégep de Sherbrooke se classe premier en région

Les étudiants ont réussi dans une proportion de 66,7 pour cent le test obligatoire de français

Michel RONDEAU

Sherbrooke

Les étudiants du Collège de Sherbrooke ont été les meilleurs de toute la région, en français, ayant réussi dans une proportion de 66,7 pour cent et ayant obtenu une note moyenne de 76 pour cent au test de français administré en mai dernier dans tout le réseau collégial.

Dans l'ensemble, le taux de réussite provincial se situe à 55,5 pour cent et la note moyenne est de 73,6 pour cent.

Ce test était obligatoire pour tous les élèves désireux de s'inscrire cet automne dans une université

dont la politique institutionnelle exige un tel test.

Invités à une composition, les collégiens de la province ont écrit des textes d'une longueur moyenne de 558 mots, dans lesquels ils ont fait en moyenne 34 erreurs.

La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, Lucienne Robillard, a émis ce commentaire: «Les résultats obtenus montrent éloquentement que la maîtrise du français écrit de nos étudiantes et de nos étudiants candidats à l'université révèle des lacunes importantes en syntaxe, en ponctuation et en orthographe.» Ces résultats sont préoccupants de l'avis de la minis-

tré et appellent «des actions vigoureuses».

Les barèmes de correction établis stipulaient deux conditions. D'abord, les étudiants devaient obtenir plus de 60 pour cent pour l'ensemble des sept critères que sont l'énoncé, l'opinion, l'argumentation, l'articulation, le vocabulaire, la syntaxe et l'orthographe. Puis ils devaient obtenir au moins 50 pour cent dans les deux derniers critères comprenant notamment l'évaluation de la maîtrise de la ponctua-

tion, de la syntaxe, de l'orthographe grammaticale et l'orthographe d'usage.

Dans le cas de la première condition, les étudiants du Collège de Sherbrooke ont atteint un taux de réussite de 87,8 pour cent, en regard de 83 pour cent pour les collégiens de la province. Dans le cas de la deuxième condition, le taux de réussite est de 67,6 au Collège de Sherbrooke et seulement de 56,4 pour cent dans l'ensemble de la

province.

Le Collège de Sherbrooke, avec un taux de réussite global de 11 pour cent plus élevé que la moyenne nationale, estime qu'il ne s'agit pas d'un accident de parcours.

M. Claude Courtemanche, secrétaire général, souligne l'apport des professeurs de français et du Centre d'aide à l'apprentissage du Collège pour se préparer à ce test. «Outre les apprentissages prévus dans le cadre des cours de la sé-

quence de français, les élèves ont pu participer à des activités sur mesure comprenant des exercices de rafraîchissement de leurs connaissances de la langue et des exercices de composition.»

L'an dernier, le Collège a aussi adopté une politique du français qui prévoit, entre autres, dans chacun des programmes de formation, l'établissement des objectifs linguistiques et du degré de maîtrise de langue attendu.

## Le Collège de l'Amiante au dernier rang

Sherbrooke (MR)

Le Collège de la région de l'Amiante arrive dernier sur le territoire couvert par La Tribune, au test de français subi par les collégiens en mai dernier, avec un taux global de réussite de 49 pour cent et une note moyenne de 71 pour cent.

Le taux de réussite provincial est de 55,5 pour cent et la note moyenne de 73,6 pour cent.

En ce qui concerne la première condition établie par les barèmes de correction, le Collège de la région de l'Amiante a obtenu un taux de réussite de 79 pour cent, en regard de 83 pour cent pour l'ensemble de la province. Cette condition visait les sept critères que sont l'énoncé, l'opinion, l'argumentation, l'articulation, le vocabulaire, la syntaxe et l'orthographe.

En ce qui touche la deuxième

condition, en matière de ponctuation, de syntaxe, d'orthographe grammaticale et l'orthographe d'usage, les élèves du Collège de la région de l'Amiante ont obtenu un taux de réussite de 49 pour cent, en comparaison de 56 pour cent pour la province.

Il a été impossible de joindre les autorités du Collège de la région de l'Amiante hier, afin d'obtenir leurs commentaires sur ces résultats.

### Autres établissements

Après celui de Sherbrooke, c'est le Collège de Drummondville qui, dans la région couverte par La Tribune, atteint le meilleur résultat avec un taux moyen de réussite de 64 pour cent. Concernant la première condition, les étudiants de cet établissement atteignent un taux de réussite de 87 pour cent et pour la deuxième condition, leur

taux de réussite s'élève à 66 pour cent.

Dans la région, le Collège de Victoriaville vient en troisième place avec un taux moyen de 63 pour cent. Le taux de réussite, pour la première condition est de 87 pour cent et, pour la deuxième condition, de 66 pour cent.

Vient ensuite le Séminaire de Sherbrooke, dont les collégiens ont obtenu un taux de réussite global de 59,8 pour cent. Dans le cas de la première condition, le taux de réussite s'élève à 81,4 pour cent et, dans le cas de la deuxième condition, il s'élève à 59,8 pour cent.

Le secrétaire général du Séminaire de Sherbrooke, M. André Métras, joint hier à son bureau, a mis en relief le fait que 6 pour cent des étudiants du collégial du Séminaire de Sherbrooke sont des étudiants étrangers qui, pour la plupart, ont certaines difficultés avec la langue

à leur arrivée au Séminaire.

M. Métras a fait aussi ressortir que l'établissement s'est doté d'un Centre d'aide en français qui fonctionne pour la troisième année et qui, à moyen terme, pourrait contribuer à l'amélioration du français des élèves. De plus, cette année, les élèves du secondaire et du collégial du Séminaire sont préparés à la Dictée au collège, un concours annuel qui amène les jeunes à se dépasser en français, ce qui pourrait avoir des conséquences heureuses aussi sur les résultats au test de mai prochain.

Enfin, le Collège Champlain, de Lennoxville, atteint un taux de réussite de 50 pour cent quand on considère les deux conditions réunies, tandis que dans le cas de la première condition, le taux s'élève à 73 pour cent et que dans le cas de la deuxième condition, il n'atteint que 50 pour cent.

# COURS

AUX ADULTES  
TEMPS PARTIEL

## Anglais fonctionnel

Adapté pour les travailleurs et les travailleuses du secteur HÉBERGEMENT RESTAURATION, TOURISME

### Objectif

Développer une communication efficace dans l'exercice de leur fonction

### Clientèle admissible

Serveur/serveuse, hôte/hôtesse, préposé(e) à l'accueil, agent d'information dans le secteur de l'hébergement, de la restauration et du tourisme

### Lieu de formation

Sherbrooke

### Début

Novembre 1992

### Durée

90 heures

### Horaires

JOUR: 13 h à 16 h

SOIR: 19 h à 22 h

### Coût

Gratuit

### Information et inscription

Société de développement touristique de la région sherbrookoise

819.822.6195

Commission de formation professionnelle de la main-d'oeuvre Région d'Estrie

En collaboration avec: Tourisme Estrie et Eastern Townships School Board

## Sherbrooke corrigera une centaine de noms de rue

Sherbrooke (DD)

La Ville de Sherbrooke procédera au cours des prochaines années à la correction d'une centaine de noms de rue afin de les officialiser auprès de la Commission de toponymie du Québec.

L'exercice ne vise pas à changer les noms des rues, ou à modifier les adresses, mais simplement à les rendre conformes aux règles d'écriture en vigueur au Québec.

Le président du Comité de toponymie de la Ville de Sherbrooke, Camille Fortier, a expliqué hier matin en conférence de presse que les noms de 675 rues ont été révisés.

De ce nombre, 500 demeurent tels quels et, outre la centaine qui seront corrigés, environ 75 autres restent à être revus.

Les changements apportés visent le plus souvent l'ajout d'une

particule.

Ainsi, par exemple, la rue Montréal devient la rue de Montréal, puisqu'elle a été ainsi nommée en l'honneur de la Ville de Montréal.

Même chose pour le boulevard Université, qui devient le boulevard de l'Université, ou encore la

rue Pacifique, qui devient la rue du Pacifique.

La rue 24-Juin, devient pour sa part la rue du 24-Juin.

Ces modifications ne signifient pas que la Ville devra changer des dizaines de plaques au coin des

rues, puisqu'elle procédera graduellement, sur plusieurs années, à mesure que le matériel devra être remplacé.

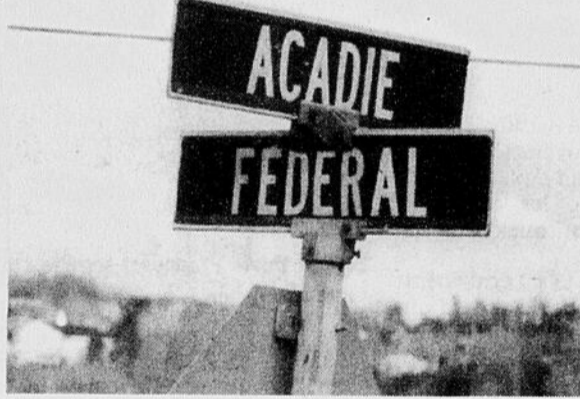
«On va procéder graduellement, il n'y a aucun coût supplémentaire pour la Ville», dit Lise Dubord, chef de la division urbanisme.

### Et René-Lévesque?

Le comité de toponymie de la Ville de Sherbrooke dispose d'une banque de noms pour les édifices publics et les rues.

Bien qu'il ait en réserve ceux de l'ex-premier ministre René Lévesque et du cardinal Paul-Émile Léger, deux hommes qui ont marqué l'histoire du Québec, le Comité n'a encore rien décidé quant à leur utilisation.

«On attend l'endroit propice. Ce n'est pas nécessairement la longueur de la rue ou le grossueur de la bâtisse qui sont importants», signale à ce propos M. Fortier.



Les corrections qui seront apportées au cours des années à venir à certains noms de rues feront en sorte, par exemple, que la rue Acadie devienne Côte de l'Acadie, tandis que la rue Fédéral changera pour du Fédéral.

## Un voleur solitaire s'attaque à la Caisse de Ham-Nord

Ham-Nord

Un voleur solitaire, armé d'un

revolver, a perpétré un vol qualifié, vers 14 h 15 hier, à la Caisse populaire de Ham-Nord.

Le vol a eu lieu alors que le per-

sonnel de la caisse recevait la visite des gens de la Fédération des caisses populaires dont le siège social est à Sherbrooke.

L'individu a demandé le contenu d'un tiroir-caisse avant de prendre la fuite dans une camionnette Ford pick-up noire.

Le voleur est décrit comme un jeune dans la vingtaine, aux cheveux bruns et longs jusqu'aux épaules. Ses yeux étaient cachés

derrière des verres fumés. Il mesure environ 1m 80 (cinq pieds et dix pouces) et pèse 70 kilos (160 livres).

Les membres du Bureau des crimes majeurs de la SQ de l'Estrie et les agents de la SQ de Weedon travaillent à éclaircir ce crime.

On ignore le montant du vol.

DYSON ARMSTRONG vous invite dans la famille des Cavalier, Corsica, A.P.V., Géo Métro, Métro Storm... Et pour ce qui est des CAMION CHEVROLET que demander de plus!!!



### Chevrolet S-10 1993 cabine régulière

- Moteur 4 cylindres, 2,5 L à injection électronique
- Boîte manuelle 5 vitesses avec surmultiplicie
- Freins antiblocage (ABS) aux roues arrière
- Suspension avant à roues indépendantes
- Radiocassette AM-FM stéréo
- Roues type «Rallye» \*\*\*
- Pare-chocs arrière avec marchepied \*\*\*
- Châuffe-moteur
- Intérieur en tissu \*\*\*
- Garantie GM TOTAL MC 3 ans ou 60 000 km (selon la première éventualité), sans franchise



### Chevrolet S-10 1993 cabine allongée

- Moteur 6 cylindres 2,8 L à injection électronique \*\*\*
- Boîte manuelle 5 vitesses avec surmultiplicie
- Freins antiblocage (ABS) aux roues arrière
- Radiocassette AM-FM stéréo
- Roues type «Rallye» \*\*\*
- Strapontins (sièges arrière) \*\*\*
- Pare-chocs arrière avec marchepied \*\*\*
- Châuffe-moteur
- Intérieur en tissu \*\*\*
- Console centrale
- Fenêtres arrière pivotantes \*\*\*
- Garantie GM TOTAL MC 3 ans ou 60 000 km (selon la première éventualité) sans franchise

\*Taxes et transport en sus. Tous les rabais GM sont inclus. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers et applicables aux véhicules neufs 1993 en stock. \*\*L'assistance routière Chevrolet est offerte sur les modèles Chevrolet 1993. Durée: 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. \*\*\*Équipements optionnels inclus pour un temps limité. Détails chez votre concessionnaire Chevrolet GEO Oldsmobile. Le groupe marketing Estrie Chevrolet.

Gérant des voitures usagées  
Mark Clowery  
Gérant des voitures neuves  
Walter Stevens  
Vendeurs  
Dana Harper  
Luc Gaudreau  
Jacques Godbout  
Paul Bédard



## DYSON & ARMSTRONG INC.

VOITURES USAGÉES: 614 rue Craig, Richmond, 826-3501  
VOITURES NEUVES ET ADMINISTRATION: 265, rue Principale, Richmond, 826-3701

Ligne directe 1-800-263-9766

8

2

## LAISSEZ LENNOX - VOUS RAMENER - AUX PRIX DE 1982

Depuis 1982, les prix de l'électricité ont augmenté de plus de 60 %. Fort heureusement, l'efficacité supérieure de la thermopompe Dimension de Lennox vous permet de profiter aujourd'hui de l'équivalent des prix de 1982.

De plus, jusqu'au 13 novembre 1992, chaque acheteur admissible d'un système de chauffage ou de climatisation Lennox récupérera au moins 100 \$ et pourra gagner jusqu'à 2 000 \$ en dividendes Économie d'énergie Lennox!

Profitez donc dès maintenant des prix d'hier et posez-nous tout de suite vos questions à propos de Lennox.

De 100 \$ à 2 000 \$ en dividendes Économie d'énergie!



Les dividendes Économie d'énergie Lennox et le paiement différé sur prix d'achat sont offerts par les déposantes participantes seulement et ne peuvent pas être combinés avec toute autre offre de Lennox.

### Climatisation Roger Demers inc.

1331, rue Denault  
Sherbrooke  
(819) 565-0817



# St-Nicéphore verse 553 000 \$ pour les services de la SQ

□ La municipalité fait le versement «sous protêt», en attendant une décision des tribunaux

Gérald PRINCE Drummondville

La municipalité de St-Nicéphore, en banlieue de Drummondville, vient d'autoriser le versement de 553 302 \$ au gouvernement du Québec pour compenser pour les services de la Sûreté du Québec, cette année, dans ses limites.

«Nous faisons ce versement sous protêt, c'est-à-dire que nous ne reconnaissons pas l'obligation de payer ce montant avant que les tribunaux ne prennent une décision sur le sujet», mentionne le maire de St-Nicéphore, Réjean Blanchette.

En effet, rappelle le maire, la



Réjean Blanchette

municipalité, dont la population s'élève à plus de 8000 personnes, doit en principe établir son propre corps policier. Il en a reçu confirmation dans une rencontre récente avec le ministre Claude Ryan, lors du congrès de l'Union des municipalités.

Avant la turbulence qui agite cette municipalité depuis le début de 1992, le conseil avait lancé le projet de créer son propre corps de police et avait même recueilli pour 750 000 \$ en taxes des contribuables dans cet objectif. Cependant, les débats et discussions, suivis de l'enquête de la Commission municipale, la démission de trois con-

seillers et l'élection de trois autres, tout cela a contribué à mettre ce projet en plan. «Qu'on le veuille ou non, on devra créer notre corps de police ou se greffer à un autre, on n'a pas le choix, parce que notre population dépasse 5000 personnes», ajoute M. Blanchette.

Ce paiement à la SQ et les taxes perçues font en sorte que St-Nicéphore conserve présentement dans ses coffres environ 200 000 \$ en

trop-perçu des taxes de cette année pour fins de police. Qu'arrivera-t-il de ce montant? Le maire Blanchette ne peut le préciser pour le moment. Cet argent peut retourner au fonds général de la ville pour réduire le taux de taxe de 1993, il peut aussi être affecté à la création d'un corps de police autonome l'an prochain, tout dépendra de la décision que le conseil devra prendre éventuellement à ce sujet.

Si le montant de 200 000 \$ est appliqué au fonds général de la municipalité, cela pourrait équivaloir à une réduction de la taxe foncière de 10 cents des 100 \$ d'évaluation en 1993, mais encore là, précise le maire, les études en vue du budget ne sont pas entreprises à fond encore et tout dépendra du sort que les élus voudront réserver à cette somme.

## La Commission municipale reprend ses travaux pour de bon

St-Nicéphore (GP)

Après plusieurs interruptions entre mai et octobre, la Commission municipale du Québec a repris ses travaux pour de bon hier à l'hôtel de ville de cette municipalité.

Trois journées d'audiences sont prévues cette semaine, jusqu'à jeudi soir, pour faire l'étude de l'ensemble des règlements d'emprunt, adoptés par le conseil entre novembre 1989 et février 1992, soit à l'intérieur de la période visée par le mandat confié à la Commission municipale, soit quelque 27 mois.

Le nouveau procureur de la commission, Me Roland Veilleux de

Sherbrooke, a fait entendre ses premiers témoins hier, après avoir remplacé Me Odette Michaud, qui s'est retirée du dossier au cours de l'été et qui avait conduit l'enquête pour les 15 premières journées d'audiences, entre le 14 avril et la fin de mai.

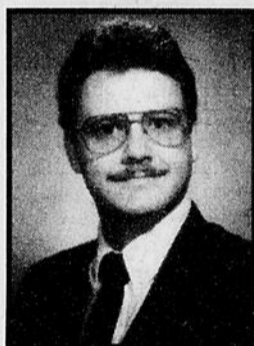
Un contribuable a fait la demande d'enregistrer les audiences de la Commission sur film vidéo. Me Veilleux a transmis la demande aux commissaires Claude Gélinas et Pierre Delisle en spécifiant que cet enregistrement, sur lequel la commission n'a aucun contrôle parce que fait par un tiers, ne lui apparaissait pas opportun. De plus, comme la commission a déjà tenu une quinzaine de journées d'audiences, le film vidéo porterait sur

une partie et non sur l'ensemble de l'enquête. Les commissaires ont aussitôt pris la décision de refuser ce projet.

Parmi les différents points sur lesquels la Commission doit enquêter dans les prochaines semaines, on trouve ceux qui traitent de la démission de l'ex-secrétaire-trésorier de la municipalité, M. Jean-Guy Ayotte, de la subvention de 440 000 \$ d'Intersan (qui gère un important site d'enfouissement dans la municipalité) pour la construction d'un centre communautaire, ainsi que l'attribution de certains contrats municipaux, tel que demandé dans le décret du gouvernement du Québec de la mi-février 1992.

## PROBLÈMES AVEC VOS PIEDS?

- Douleurs chroniques, pieds enflés, ongles incarnés, etc.
- Pieds en varus ou en valgus (tournés vers l'intérieur ou vers l'extérieur)
- Pieds plats ou pieds creux douloureux?
- Les pieds de bébé vous semblent «incorrects»?
- Besoin d'être examiné par un vrai professionnel des pieds?



Patrice Roy Jr, D.P.M.

À la Clinique podiatrique de l'Estrie, vous rencontrerez une équipe chaleureuse et courtoise spécialisée dans le traitement des pieds.

Votre podiatre, Patrice Roy, d.p.m. (docteur en médecine podiatrique) est le seul dans la région à pratiquer l'examen complet des pieds à partir d'instruments de mesures et d'analyse très précises.

Besoin d'orthèses podiatriques-plantaires? Vous êtes au bon endroit.

\* Cas difficiles rencontrés tous les jours

\* La plupart des compagnies d'assurance couvrent les frais d'orthèses et de traitements podiatriques

CONSULTEZ-NOUS!

Sur rendez-vous: 820-1157

Heures d'ouverture:  
Du lundi au vendredi: 9 h à 17 h  
et le jeudi soir jusqu'à 20 h 30



91, rue Peel  
bureau 300  
Sherbrooke, Québec  
J1H 4J9  
(819) 820-1157

46733

### DE TOUT POUR MESSIEURS

PROFITEZ MAINTENANT  
DES NOUVEAUTÉS  
D'AUTOMNE  
HIVER

PENSEZ  
MISE DE CÔTÉ  
POUR LES FÊTES

**MERCERIE**

# LAFLEUR INC.

Le choix, la qualité  
et en exclusivité  
les bas prix

635, Conseil, Sherbrooke, 822-2228

**4**  
DERNIERS  
JOURS

# VENTE

## ANNIVERSAIRE

**20%**  
de rabais sur toute la marchandise de saison  
Sont exclus les accessoires, bas, collants, sous-vêtement et les vêtements d'extérieur DEER MOUNTAIN.

**30% à 40%**  
de rabais sur une sélection de manteaux.

**50%**  
de rabais sur une sélection de gants et mitaines.

*concept mode*

## clément

0-20 ans

823-7399 # Carte verte

Sherbrooke, Trois-Rivières, Arthabaska, Drummondville  
Québec, Saint-Georges, Chicoutimi, Rivière-du-Loup, Montréal

564-7881  
3025  
rue King Ouest

## SUPER PROMOTION

**Le plus important  
distributeur  
de thermopompes  
de l'Estrie,  
à votre service  
depuis 50 ans.**

**THERMOPOMPE  
SPECIAL 4 495\$\*** taxes en sus

INSTALLATION INCLUSE

SUBVENTION D'HYDRO-QUÉBEC  
pour fourniture à l'huile  
Tarification spéciale sur votre électricité  
Maisons neuves ou déjà construites

GARANTIE PROLONGÉE  
10 ANS  
GRATUITE

**SERVICE 24  
HEURES**

**YORK**

- très silencieux
- ne nécessitant aucun conduit d'air
- installation électrique et frigorifique comprise (entrée élect. non incluse)
- 12 000BTU

**PLAN DE FINANCEMENT  
DISPONIBLE**

**SUPER SPÉCIAL  
THERMOPOMPE SANS CONDUIT**  
Pour résidences avec plinthes électriques

**3 995\$** taxes en sus

Contournez le télémarketing  
Ne payez pas de commission inutilement

Pour nous rejoindre: **864-4255**

\*Subvention applicable sur le montant total. Entrée électrique non incluse. 46841

# Voie d'accès: Juneau dénonce le geste de Henri-L. Tremblay

Jacinthe NADEAU Windsor

La députée péquiste de Johnson, Carmen Juneau, croit que les Windsorois sont encore mal informés dans le dossier du parc industriel lourd, malgré les trois séances d'information tenues à ce sujet la semaine dernière.

Mme Juneau réagissait ainsi au lendemain des procédures d'enregistrement tenues lundi, et au cours desquelles 436 citoyens se sont dit

contre le projet, réclamant par le fait même la tenue d'un référendum.

Et s'il ne porte pas tout le crédit de cette opposition, Mme Juneau a tout de même tenu à dénoncer la croisade du conseiller Henri L. Tremblay, qui a certainement contribué à brouiller les cartes.

C'est qu'à quelques jours des procédures d'enregistrement, M. Tremblay distribuait dans la municipalité de Windsor des tracts

pour inciter les citoyens à signer le registre à l'hôtel de ville.

«Il suffira d'apposer votre signature sur le registre pour convaincre les autorités de la nécessité de tenir un référendum sur le sujet que vous soyez pour ou contre», pouvait-on notamment y lire.

«Quand tu signes un registre, c'est parce que tu es contre le projet, défend pour sa part Mme Juneau. M. Tremblay, lui, a clairement laissé entendre que c'était pour prendre le pouls de la population.»

«Je suis profondément déçu que M. Tremblay n'ait pas compris son rôle de conseiller», poursuit Mme Juneau. A l'intérieur d'un conseil d'administration, il peut y avoir des divergences d'opinion, et c'est même souhaitable... Sauf que quand la majorité a décidé, ce n'est plus permis de faire sa propre cabale, a-t-elle expliqué.

Le conseil municipal a pour sa part réagi à la manœuvre du conseiller Tremblay en distribuant à son tour, durant la fin de semaine,

son propre feuillet d'information sur le projet.

## Réactions

Le maire Adrien Pélouin a qualifié de «regrettable» le geste du conseiller Tremblay. «Ca fait plus de vingt ans que je siége au conseil, a-t-il déclaré, et c'est la première fois que je vois ça.»

Après qu'une décision est prise par la majorité, les opposants doivent s'y rallier, poursuit le maire Pélouin. «On n'est pas obligé de

vendre l'idée, mais normalement on ne travaille pas contre!»

Quant à savoir quel impact pourrait avoir ce geste au sein du conseil, le maire a préféré ne pas se prononcer, puisqu'il n'était pas présent à la dernière assemblée du conseil.

Le greffier de la Ville Joseph Plante a quant à lui expliqué que légalement, rien n'empêche un conseiller de faire valoir son point de vue. «Moralement, cependant, c'est une insulte à ses collègues du conseil municipal.»

# Gestion de l'aéroport de Thetford confiée à Grondair

Nelson FECTEAU Thetford Mines

Le Groupe Grondair de St-Frédéric-de-Beauce s'est vu confier la gestion des opérations de l'aéroport municipal de Thetford Mines par la Corporation de l'aéroport.

Débutées au printemps 1992, les discussions ont finalement débouché sur la conclusion d'une entente renouvelable d'une durée de trois ans. Le Groupe Grondair devient ainsi le maître d'oeuvre des opérations reliées à la gestion et à l'exploitation de l'aéroport dont l'entretien de la piste, l'entretien des équipements d'aide à la navigation, le soutien aux pilotes présents dans l'espace aérien de la région et l'exploitation de l'aéroclub.

Selon le maire Therrien, l'expertise du Groupe Grondair entraînera une activité plus grande et des services accrus. «Un tel aéroport est

un atout majeur dans le développement économique d'une région. Aux mains de Grondair, il deviendra davantage fonctionnel. Nos hangars doivent être occupés.»

«Ce sont des gens d'expérience qui possèdent les équipements nécessaires et qui peuvent répondre à tous les besoins» a tenu à ajouter François Gosselin, de la Chambre de commerce de l'Amiante.

La ville de Thetford Mines versera une somme annuelle de 45 000 \$ au Groupe Grondair. Compte tenu que le seul déblaiement de la piste lors de la saison hivernale entraîne des coûts de 25 000 à 30 000 \$, le maire Therrien est d'avis qu'il s'agit là d'une entente profitable à ce chapitre également.

Du côté de l'entreprise Grondair, Gaston Grondin affirmait y trouver son compte lui aussi. «Il s'agit de l'un des plus beaux aéroports régionaux, avec des équipements modernes qui permettent l'approche aux instruments. De plus, il est doté d'une piste de 4500 pieds» de mentionner ce dernier qui offrira de nombreux services: école de pilotage, location d'avion, nolissement d'affaires et de tourisme, tours d'avions, présence assurée d'un employé à l'aéroport sept jours sur sept et vingt-quatre heures par jour.

Deux avions de la firme seront constamment sur place. Un monomoteur de quatre places Cessna 172 servira à l'entraînement des pilotes et aux tours d'avion. Un bimoteur Piper Seneca Turbo d'une capacité de six passagers sera affecté aux nolissements d'affaires, passagers ou marchandises.

Un premier cours de pilotage sera dispensé dès le début de novembre.



## Intersection rajeunie à Magog

Des travaux visant à rajeunir les feux de circulation installés au coin des rues Principale Ouest et Merry, à Magog, ralentissent un peu la circulation à ce carrefour depuis quelques jours. Ces travaux qui, à part le remplacement des feux, rendront possible un virage à gauche protégé sur la rue Merry et la mise en place dans toutes les directions de traverses protégées pour les piétons seront terminés à la fin de novembre.

# Le maire de Victoriaville voit la faible participation à la réunion comme un bon signe

Pierre MAILHOT Victoriaville

Le projet de regroupement de Victoriaville, Ste-Victoire, Arthabaska et St-Christophe semble avoir la bénédiction de la population de Victoriaville.

Seulement six citoyens sur une population de 21 000 habitants ont assisté à la première réunion d'information organisée par la Ville de Victoriaville sur le regroupement.

Sans mettre la charrue devant les boeufs, le maire de Victoriaville Robert Camiré semble convaincu que le projet de regroupement est

accepté par la majorité, devant cette très faible participation. «Ils sont probablement mûrs pour le regroupement car les gens qui sont habituellement contre un projet se rendent massivement à ces séances d'information», a-t-il déclaré.

Il ne cache pas néanmoins le fait que l'espace politique est présentement beaucoup plus occupé par le débat référendaire que par le regroupement des quatre municipalités.

Par ailleurs, d'une entente commune, les municipalités impliquées dans ce regroupement ont fait im-

primer un feuillet d'information de quatre pages résumant ce projet de fusion. Le maire Camiré soutient que l'impact de ces 20 000 feuillets d'information qui viennent d'être distribués sera plus grand. Il se dit même prêt, si le besoin se fait sentir, à tenir une deuxième réunion d'information sur ce dossier majeur.

Par ailleurs, la première réunion d'information de la Ville d'Arthabaska aura lieu ce soir l'Hôtel de Ville à compter de 19 h 30.

## JARDIN DES ÉRABLES

**Condo, maison de ville**  
ou résidentielle

À PARTIR DE **477\$** PAR MOIS

Incluant: capital, intérêts et taxes

Heures d'ouverture:  
lundi au vendredi 10 h à 20 h  
fin de semaine 13 h à 17 h

- Subvention spéciale disponible
- Reprise de bail
- Rabais de taxes municipales
- Étude de bilan gratuite

Pour plus d'informations, téléphonez au **346-1722**

**460, rue des Érables, Sherbrooke**  
À une marche de santé du Carrefour de l'Estrie

Une réalisation des **Constructions Ernest Bécard**

# Plus de 5 MILLIONS \$ en prix

## SUPER MONOPOLY IGA

1992 HASBRO CANADA INC. Monopoly est une marque déposée de Tonka Corporation

**ROSBIF DE PALETTE**  
Coupe ordinaire  
Boeuf approuvé Canada  
**2,16 \$/kg 98¢/lb**

**CAFÉ INSTANTANÉ MAXWELL HOUSE**  
150 g à 200 g  
3,99 \$ Sans le bon  
**2,99**

**JUS DE FRUITS FRESH 'N TASTY**  
1 L  
3/3,27 \$ Sans le bon  
**3/2,97**

**MOUCHOIRS DE PAPIER MAJESTA**  
Blanc  
150  
2/1,20 \$ Sans le bon  
**2/1,00**

**YOGOURT SEALTEST**  
500 g  
1,39 \$ Sans le bon  
**99¢**

**BANANES TURBANA**  
Produit de l'Amérique centrale  
**73¢/kg 33¢/lb**

**CORRECTIONS**  
Dans notre circulaire IGA de cette semaine, les articles suivants auraient dû se lire:  
Page 5  
NOIX DE COCO DALTON 200 g **1,39**  
(Et non ZESTE DE FRUITS)  
CÉRÉALES  
Mini-buns, Cannelle Kellogg's 450 g **3,69**  
Page 3  
RÔTI DE POITRINE DE POULET HYGRADE **1318\$/kg 598\$/lb**

Notre cahier publicitaire vous propose de nombreuses autres subventions. (Si vous ne recevez pas ce cahier publicitaire, demandez-en un à votre marchand IGA) Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Le texte imprimé sur la photo lorsque celle-ci ne correspond pas à la description du produit annoncé.

### DES PRIX D'ENTREPÔT SEMAINE APRÈS SEMAINE

**les Duraprix IGA**

AUGMENTEZ VOS ÉCONOMIES EN ACHETANT LES PRODUITS IDENTIFIÉS SOUS L'APPELLATION "LES DURAPRIX IGA"

<b>IGA</b> Il y a un supermarché près de chez vous!	<b>RICHMOND</b> Coopérative des Consommateurs de Johnson 555, rue Craig	<b>THETFORD MINES</b> Coopérative IGA 520, boul. Smith S.	<b>COOKSHIRE</b> Supermarché IGA Cookshire Inc. 115, rue Principale	<b>ST-ÉLIE D'ORFORD</b> Supermarché Clement 1065, Route 220	<b>COATICOOK</b> Aux Aubaines Coaticook 265, rue Child	<b>SHERBROOKE</b> Supermarché IGA 2530, rue Gall ouest	<b>PLESSISVILLE</b> Co-op IGA 1971, rue Blodreau	<b>ROCK ISLAND</b> Marché Bouchard Inc. 18, rue Principale	<b>DISRAELI</b> Supermarché B. Gagnon Inc. 125, rue Cham-poux	<b>KNOWLTON</b> Supermarché Beaudry Inc. 472, rue Principale	<b>EAST ANGUS</b> Supermarché Angus Inc. 150, rue East Angus	<b>VALCOURT</b> Le Beau Supermarché (1990) Inc. 100, rue King Est	<b>FLEURIMONT</b> Aubaines Plus Fleurimont 2240, rue King Est	<b>BROMPTONVILLE</b> Marché Castonguay Bromptonville Inc. 22, rue St-Joseph	<b>MAGOG</b> MARCHÉ COUTURE ET ROY INC. 231, rue Sherbrooke MAINTENANT OUVERT
--	---	---	--	--	---	---	--	---	--	---	--	---	--	---	--

# Éditorial

## Et aux États-Unis...

Roch BILODEAU

Nos voisins du Sud s'apprentent eux aussi à faire un choix important pour leur avenir. Et à l'issue des trois débats entre les prétendants à la présidence, il semble bien que c'est Bill Clinton qui emportera l'élection du 3 novembre, à moins d'un revirement majeur. Cette victoire, le démocrate la devra à ses talents politiques, mais elle s'explique également par la crise de confiance qui secoue les États-Unis.

Les Américains sont désemparés. La grande puissance a perdu sa belle assurance; elle doute. La récession a fait ses ravages, l'économie stagne lamentablement, les problèmes sociaux s'aggravent sans cesse. Il y a la concurrence féroce du Japon et la méfiance qu'inspire aussi la force de l'Europe unie. Bref, le peuple américain est profondément inquiet parce qu'il ne sait plus comment retrouver confiance et prospérité.

Or, de toute évidence, Bill Clinton est parvenu à rassurer une très large portion de l'électorat.

Et ce n'est pas étonnant. En effet, au contraire de ce qu'en disaient certains commentateurs au début de la campagne, le candidat démocrate a prouvé qu'il n'était pas une «image» vide, un politicien sans substance. Il a entre autres démontré beaucoup de jugement en choisissant un politicien très solide pour la vice-présidence, Al Gore. Et il a surtout donné un contenu crédible à son message de renouveau.

Le plan économique de Clinton consiste essentiellement à investir massivement dans la main-d'œuvre, l'infrastructure et en recherche-développement. Rien de révolutionnaire, bien sûr: de nombreux pays partagent maintenant cet agenda. Et par ailleurs, la source de financement — augmenter l'impôt sur les fortunes et les sociétés étrangères — pourrait poser de sérieux problèmes. Reste qu'il y a là une politique habilement articulée qui est beaucoup plus stimulante que tout ce que les Américains ont pu entendre de George Bush ou de Ross Perot.

Ross Perot a accru sa popularité tant et aussi longtemps qu'il pouvait éviter d'expliquer comment se traduirait concrètement son discours anti-gouvernement. Quant à George Bush, il n'est jamais sorti des sentiers battus: les Américains sont sûrement sensibles à la question des valeurs familiales comme à celle du rôle international des États-Unis, mais le président républicain ne semble pas avoir compris que tout cela apparaît bien fragile quand la confiance économique n'existe pas. Et il est évident que ses attaques contre la crédibilité personnelle de Clinton ne peuvent combler ce vide.

Alors, Bill Clinton tire également sa force de la faiblesse de ses adversaires.

D'accord, George Bush n'est pas encore battu. Mais le président sortant n'a plus beaucoup de temps pour démontrer qu'il peut sortir son pays de la torpeur et le préparer efficacement aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle. Pour l'instant, tout indique que nos voisins du Sud vont plutôt miser sur l'espoir d'un renouveau.

### OPINION DES AUTRES

#### Victoire prometteuse

Norsk Hydro se félicite de la décision du gouvernement américain d'abaisser les droits compensatoires sur les importations de magnésium de 21 à 7 pour cent. Mais en réalité, cette décision sera moins importante pour la société norvégienne attirée au Québec par l'énergie abondante et peu chère que pour Hydro-Québec et pour l'avenir du libre-échange en Amérique du Nord. Car la décision américaine résulte en effet d'un dialogue très constructif entre Québec et Washington. Dans un premier temps, le gouvernement américain avait imposé des droits compensatoires de 21 pour cent sur le magnésium de Norsk Hydro à cause des tarifs préférentiels accordés par Hydro-Qué-

bec dans le cadre d'un «contrat secret». Ce contrat prévoyait au départ des rabais importants sur l'électricité. Par la suite les rabais disparaissent pour laisser un système de prix variables selon le prix du magnésium sur le marché international. À la suite de cette décision américaine, Norsk Hydro et Hydro-Québec avaient renégocié le contrat pour tenir compte des objections de Washington. C'est ce nouveau contrat qui a été approuvé par le Secrétaire américain au Commerce. Soit dit en passant, la victoire est encore loin d'être totale puisqu'il y a aussi des droits de 32 pour cent en plus des 7 pour cent restant sur le magnésium pur. Ce qui est cependant nouveau dans cette démarche c'est qu'il y a

eu un échange de vue pour arriver à la solution la plus avantageuse pour tout le monde. De plus, la décision pourra servir de précédent pour Hydro-Québec dans ses ventes à d'autres grands utilisateurs d'électricité. En travaillant dans cet esprit, il sera peut-être possible de cerner les définitions de «dumping» et de «subvention» qui échappent aux négociateurs d'accords commerciaux. De façon générale, on voit maintenant mieux la possibilité de régler les différends commerciaux dans le cadre de l'Accord de libre-échange qu'en cherchant une simple décision juridique. Frédéric Wagnière La Presse

### POINT DE VUE

## La société distincte: quelle signification?

Voici la suite d'un texte dont la première partie fut publiée hier en page C-3.

C'est une façon de ramener le rôle de l'État québécois à celui de promoteur de l'ethnicité canadienne-française (son rôle, en regard de la langue, consisterait à voir à ce que les francophones demeurent majoritaires au sein du Québec, sans préciser si on parle des individus dont le français est la langue maternelle, des individus qui font usage courant du français ou des personnes qui savent s'exprimer en français). Le deuxième élément de la distinction québécoise, c'est «une culture qui est unique». Voilà une expression énigmatique, probablement le fruit d'un anglicisme mal traduit, qui risque, par contraste avec le concept de «diversité culturelle» présentée comme une caractéristique de la société du sous-paragraphe (1) e), d'être interprété

comme s'appliquant à la culture ethnique propre à la majorité francophone du Québec. Ce qui serait une façon de nier l'existence d'une culture nationale québécoise commune à l'ensemble des groupes vivant au Québec et qui s'enrichit de la diversité de leurs apports culturels, en même temps qu'une façon de réduire la légitimité des cultures ethniques des communautés minoritaires. Le troisième élément de la distinction québécoise serait «une tradition de droit civil». C'est là une façon d'indiquer que le Québec ne peut légitimement cultiver sa spécificité juridique que dans le domaine du droit privé. Concept pernicieux La définition constitutionnelle de la société distincte québécoise proposée par l'Entente de Charlottetown, injurieuse pour le Québec qu'elle réduit au niveau d'une réserve ethnique, contredit les orientations et mesures mises en oeuvre

par le Québec depuis plus de 20 ans dans les domaines de l'intégration, des relations interculturelles et de la promotion des droits et libertés (Charte des droits et libertés de la personne, programmes d'accès à l'égalité, P.E.L.O., etc.). Elle est en contradiction aussi avec les principes que l'on trouve dans les récents énoncés de politique sur l'immigration et l'intégration, sur la culture et sur la famille. Il est inacceptable que l'on confère d'autorité, par un texte constitutionnel, au parlement et au gouvernement du Québec, le rôle de protéger et de promouvoir la société distincte telle qu'on la définit, c'est-à-dire: • protéger et promouvoir le fait que les individus francophones demeurent majoritaires au Québec; • protéger et promouvoir la «culture qui est unique». Compte tenu de la faible fécondité actuelle au Québec et du besoin qui en résulte de recevoir et de



### TRIBUNE LIBRE

#### Question de stabilité économique

Après avoir pris connaissance du texte des ententes intervenues entre les premiers ministres de chaque province et celui du Canada, je vais voter oui au référendum. D'après moi, nous avons obtenu des gains qui seront bénéfiques pour tous les Québécois et Québécoises. Je suis fier d'être Québécois, Canadien, et de vivre dans un si grand pays avec toutes sortes de richesses que nous pouvons facilement échanger. Il est grand temps d'avoir une unité solide, surtout dans des moments de crise économique comme celle que nous traversons. Je suis convaincu qu'un Québec fort dans un Canada uni est en mesure de nous amener de nombreux investisseurs étrangers. Une stabilité politique nous conduira, à court terme, à une stabilité économique que tous les Québécois souhaitent. On a assez parlé de Constitution. Avec un Non, ce sera un éternel recommencement. Avec un Oui, nous disons à nos gouverne-

ments que nous appuyons les négociations qui sont pour nous tous une base solide afin d'assurer à tous les Canadiens une meilleure qualité de vie. Je trouve malheureux que les représentants du Non disent à la population qu'il n'y a rien de bon dans l'entente. Quand on voit des hommes d'affaires comme Laurent Beaudoin et Guy St-Pierre, qui ont à coeur le développement économique, nous conseiller de voter Oui, je suis d'accord avec eux parce que ce sont des hommes qui ont su prendre leurs responsabilités et qui sont très crédibles. Si l'entente n'était pas bonne, ces hommes d'affaires ne nous diraient pas de voter Oui. Je suis confiant que le Québec va voter Oui le 26 octobre prochain parce que les Québécois sont des gens positifs, qui veulent s'assurer une bonne qualité de vie pour les prochaines décennies. Jean-Denis Turgeon Notre-Dame-des-Bois

Je tiens à préciser que nous, 1 gens d'affaires, sommes également préoccupés de la qualité de vie de nos concitoyennes et concitoyens, et que notre appui vous est acquis pour un Oui fort le 26 octobre. Dennis Wood Président Groupe des gens d'affaires pour le Oui

#### Le Québec, un mystère insoluble?

L'usure de la Constitution canadienne est irréparable. Tous les efforts faits depuis 30 ans pour la renouveler ont lamentablement échoué. Le plus important d'entre eux, les ententes de Charlottetown, connaîtront le même sort le 26 octobre prochain. Il ne reste plus au statu quo même amélioré que quelques heures à vivre. Les gouvernements l'ont mis entre nos mains. Au référendum, nous lui dirons un non sans équivoque. La cause québécoise n'est pas comprise par les autres provinces, malgré d'interminables explications. Notre fond, notre héritage — que j'ose dire sacré — est mal reconnu par elles. Pourrait-il en être autrement quand Trudeau se mêle de leur dire ce que nous sommes ou quand Bourassa se mêle de leur dire ce qu'ils devraient faire? À lire objectivement les ententes proposées à Charlottetown, on

pourrait conclure ceci. Ce sont des spéculations théoriques, loin de la vraie vie; elles pourraient être admissibles, en désespoir de cause, si le Québec était un mystère insoluble. Ces ententes, de toute évidence, renoncent à comprendre la réalité québécoise. Elles sont écrites pour le ciel, et non pour la terre. Le jour où il faudra les appliquer, on découvrira leur inaptitude à guérir le mal québécois, à supposer qu'elles ne l'aggravent. Les ententes ne mèneront qu'à des mésententes; la paix qu'elles prétendent instaurer est illusoire. Pour beaucoup, notre négociateur à Charlottetown, Robert Bourassa, tenait du prodige; nous découvrons aujourd'hui qu'il est loin d'avoir donné son meilleur. Il est tombé dans le piège d'une fin de régence: la démission anticipée. Si les étrangers et les étrangères

ne nous comprennent pas, nous sommes isolés. C'est frustrant mais à la rigueur supportable. Leur intelligence ne nous empêche pas de vivre. Mais si nos enfants ne saisissent pas notre différence québécoise, notre peuple ne peut plus vivre. En moins d'un demi-siècle, nous signerons notre arrêt de mort. Le 26 octobre, que notre non soit à la mesure de notre amour pour l'héritage à révéler et à transmettre à nos enfants! Qu'un simple adjectif, un non, crié par une large majorité, serve de leçon inoubliable à la jeune génération! Qu'en écoutant notre refus des ententes de Charlottetown, les jeunes découvrent la grandeur de notre histoire où un Dieu attentionné à nos rêves les meilleurs s'est fait le collaborateur quotidien d'hommes et de femmes héroïques! Gérard Marier

Fernand OUELLET Université de Sherbrooke au nom de quinze autres signataires

**L'ENTENTE DE CHARLOTTETOWN : EN BREF**

# LE QUÉBEC ET LA NOUVELLE ENTENTE CONSTITUTIONNELLE.

Les leaders fédéral, provinciaux, territoriaux et autochtones se sont entendus sur de nouvelles propositions constitutionnelles qui tiennent mieux compte des intérêts des Canadiens et des Canadiennes, autant au Canada qu'au Québec. L'Entente a été conclue à Charlottetown, le 28 août 1992.

## **Société distincte**

La nouvelle entente constitutionnelle entend reconnaître le Québec, après des années de débat, comme société distincte. De plus, elle accordera à l'Assemblée nationale juridiction exclusive en ce qui concerne la culture sur son territoire, et lui confirmera son contrôle sur l'immigration en sol québécois. Le Québec aura ainsi dorénavant davantage les moyens de protéger sa langue, sa culture et ses traditions.

## **Poids politique**

La nouvelle entente constitutionnelle entend accroître la représentation du Québec à la Chambre des communes en lui accordant

93 sièges plutôt que les 75 qu'il détient présentement. De plus, elle prévoit garantir au Québec un minimum de 25 % des sièges dans cette même chambre, même si sa population, par rapport à celle de l'ensemble du Canada, devait un jour être inférieure à ce pourcentage. Le Québec aurait maintenant autant de Sénateurs que toutes les autres provinces canadiennes dans un nouveau Sénat qui, à l'image des grandes démocraties, serait élu et efficace.

## **Droit de veto**

L'Entente de Charlottetown propose aussi que, comme les autres provinces, le Québec ait dorénavant un droit de veto sur toute

modification à la composition de la Chambre des communes, du Sénat, ainsi qu'à la Cour suprême, où le Québec se verrait garantir trois des neuf juges, en reconnaissance de sa tradition de droit civil.

## Pouvoirs accrus

Dans un pays où la duplication des services gouvernementaux dans trop de domaines pourrait nuire à la prospérité, l'entente prévoit une rationalisation importante en reconnaissant des pouvoirs exclusifs au Québec, tout comme aux autres provinces. Ainsi, le Québec aurait juridiction exclusive sur son territoire dans les secteurs suivants : les forêts, les mines, le tourisme, le logement, les loisirs, les affaires municipales et urbaines. De plus, le Québec pourrait contrôler toute la question de la formation de la main-d'oeuvre dans le but de mieux subvenir à ses besoins particuliers. Le Québec se verrait maintenant

garantir, par la nouvelle constitution, son droit de gérer le dossier de l'immigration sur son territoire.

## Union économique

Il existe aujourd'hui des barrières commerciales entre les provinces qui nuisent au développement économique. L'Entente de Charlottetown entend définir un objectif qui abattra ces barrières : celui d'encourager la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux à travers le pays.

Ce ne sont là que quelques points de l'Entente de Charlottetown d'intérêt pour les Québécois et les Québécoises. Vous aurez à vous prononcer sur l'entente le 26 octobre prochain et il vous appartient d'en juger. Pour en savoir plus long sur la nouvelle entente constitutionnelle, appelez sans frais au :

**1-800-561-1188**



Personnes sourdes ou malentendantes :

**1-800-465-7735** (ATS/ATME)

Canada



# RÉFÉRENDUM 92 RÉFÉRENDUM 92

## «Le Québec, c'est le paradis!» – une Lennoxvilloise

□ L'entente entre anglophones et francophones de l'Estrie résistera à un NON au référendum

Marco FORTIER

Lennoxville

Bennie Brandt a passé les 30 premières années de sa vie en Afrique du Sud, pays des Noirs, des Blancs, des Afrikaans, des Zoulous et de 100 autres clans. Elle vit depuis 30 ans à Lennoxville. Et la supposée guerre entre anglophones et francophones du Québec, Bennie Brandt trouve que c'est de la «p'tite bière».

«Le Québec, c'est le paradis!» La dame est debout derrière le comptoir de la Bibliothèque municipale de Lennoxville. Les clients se font rares sur l'heure du midi. On a le temps de se parler. En anglais. Car Bennie Brandt ne parle pas français.

«Oh, quelques mots à peine, mais j'ai un accent terrible», qu'elle dit. Depuis 30 ans, la dame a bien essayé d'apprendre le français. Pas capable. Pas le temps de pratiquer. Pas besoin, finalement.

Elle est pourtant bilingue, polyglotte même: la dame, âgée de 62 ans, parle l'afrikaans (néerlandais d'Afrique du Sud) et un dialecte zoulou, en plus de l'an-

glais. «J'aime le bilinguisme, je crois qu'une société bilingue peut très bien fonctionner.»

Lennoxville est le prototype même de l'harmonie entre des gens qui parlent des langues différentes, croit Mme Brandt. «Et le référendum n'y changera rien, que le Québec vote OUI ou NON.»

L'autre employée de la bibliothèque est bien d'accord avec sa collègue. En anglais elle aussi: «Les gens en ont assez des négociations constitutionnelles. Ils ne comprennent même pas de quoi ça parle, ces affaires-là.»

«La vie continue malgré les déboires constitutionnels. Les gens continuent à lire des livres, on doit rester à leur service et leur sourire...»

C'est drôle. Que le monde parle anglais, français ou quoi encore, le débat référendaire semble leur passer 1000 pieds au-dessus de la tête. On connaît les enjeux, on en parle, on ira voter, mais pour le reste OUI ou NON, bof...

**La proportion du OUI**

Selon les chiffres officiels, les



Téléphoto par Claude Poulin

anglophones de l'Estrie voteront OUI à 62,5 pour cent. C'est le sondage publié dans La Tribune du 5 septembre qui le dit. Mais nos deux employées de la biblio-

thèque de Lennoxville observent que la communauté anglo paraît davantage divisée. «D'après les commentaires qu'on entend, c'est à peu près moitié-moitié»,

croit Bennie Brandt.

«Si le premier ministre s'appelaient Jean Chrétien au lieu de Brian Mulroney, ça aiderait la cause du OUI.» Un aveu sincè-

re, même pas ironique. Incidemment, le tiers des anglophones de l'Estrie aiment Robert Bourassa et un autre tiers aiment Jean Chrétien, point final, selon le plus récent sondage mené pour La Tribune.

«Brian Mulroney, c'est un gros zéro», dira d'ailleurs Léo-Paul Valcourt, un Américain arrivé à Lennoxville il y a 20 ans, qui possède la double citoyenneté, exploite un commerce d'antiquités et parle les deux langues.

«Mais le référendum ça ne me dérange pas. Moi, je suis un investisseur», laisse-t-il tomber avec un accent subtil, en sortant de sa poche deux porte-monnaie, l'un contenant de l'argent américain, l'autre de l'argent canadien.

**Bennie Brandt, une Québécoise originaire d'Afrique du Sud qui ne parle que quelques mots de français, cite Lennoxville comme un modèle d'harmonie entre anglophones et francophones.**

## Wood excuse Beaudoin et s'en prend à Larose

François GOUGEON

Sherbrooke

S'il n'a pas l'intention d'imiter Laurent Beaudoin en distribuant dans la paie de ses employés de la documentation favorable au camp du OUI, l'homme d'affaires Dennis Wood ne se dit pas moins «estomaqué de la position du NON».

En conférence de presse hier à Sherbrooke, alors qu'il recevait au local du comité du OUI le sénateur Claude Castonguay, le président de la Coalition estrienne des gens d'affaires pour le OUI a vivement pris la défense du PDG de la société Bombardier. Celui-ci, on le sait, a été dénoncé auprès du directeur général des élections du Québec pour avoir inséré dans la paie de ses 8000 employés une copie de son discours appuyant la thèse du OUI.

«Si le NON s'objecte à cela, alors pourquoi la CSN et la FTQ peuvent-elles distribuer leur propagande? Je ne suis pas anti-syndicaliste, loin de là, mais ça devrait être égal pour tout le monde», a clamé M. Wood, exhibant la copie des journaux des deux centrales syndicales qui invitent leurs membres à voter NON le 26 octobre. «Si les syndicats ont le droit de faire ça, M. Beaudoin aussi, je pense... Et puis, combien de jobs a créé Gérard Larose? A part la sienne, je pense qu'il en fait perdre bien plus que d'autre chose», a-t-il lancé.

On doit préciser toutefois que la plainte touchant M. Beaudoin repose sur le fait que sa lettre défendant la thèse du OUI constitue une dépense qui n'a pas été autorisée, comme le veut la loi. L'envoi de publicité comme tel, il va sans dire, n'est pas interdit.

Dennis Wood, quand à lui, affirme qu'il n'imitera pas le geste de Laurent Beaudoin. Pourquoi? «Parce que, a-t-il réagi à la blague, je n'ai pas de discours écrit.»

Aussi, s'il a reconnu avoir invité dans ses deux usines l'un des témoins du OUI, Jean Charest, à rencontrer ses employés, Dennis Wood assure qu'il ne mettrait pas de bâtons dans les roues si le comité du NON voulait faire de même. «Je crois à la démocratie... Pour le moment, je n'ai pas eu de demande des gens du NON, mais ils sont les bienvenus», a-t-il fait valoir.



Dennis Wood

Quant au sénateur Claude Castonguay, qui s'est lancé dans un vibrant plaidoyer en faveur du maintien du lien fédéral et a rappelé que cela a toujours bien servi le Québec, il a mis en garde son auditoire advenant une victoire du NON. Mais le tout sur un ton calme et dénué de toute charge émotive. «Sur le plan économique, la Canada va toujours demeurer notre meilleur allié... Avec un NON le 26 octobre, on va se retrouver dans un vide politique, avec l'instabilité et l'incertitude que cela suppose: ce seront des pressions indues sur le dollar et le maintien inutile des taux d'intérêt à la hausse», a-t-il exprimé en résumé.

Interrogé par ailleurs sur le changement d'attitude assez prononcé du premier ministre Brian Mulroney depuis le début de la semaine, alors que voilà un mois, à Sherbrooke même, il déchirait devant les caméras de télévision le texte de l'entente constitutionnelle, le sénateur Castonguay estime qu'il ne faut «pas voir ça comme un aveu» de la défaite du OUI.

«Je pense qu'il (M. Mulroney) a simplement voulu faire un rappel montrant qu'advenant la victoire du NON, nous aurons tous à vivre ensemble. C'est un peu comme M. Lévesque l'avait fait lors du référendum de 1980. Et c'est une simple notion de responsabilité de la part d'un homme politique que de faire ces appels à l'occasion», a conclu le sénateur Castonguay, qui se montre toujours confiant d'une victoire de son option, lundi soir.

## Juneau dénonce le geste du président de Bombardier

Jacynthe NADEAU

Windsor

La députée péquiste de Johnson et porte-parole officielle du Comité du NON, Carmen Juneau, dénonce les manœuvres mises de l'avant par le président et chef de la direction Bombardier Laurent Beaudoin pour inciter ses employés à voter pour le OUI le 26 octobre.

«C'est une insulte à l'intelligence de ses employés», a déclaré Mme Juneau.

Dans un document de onze pages distribué dans les 8000 enveloppes de paie des employés de Bombardier, M. Beaudoin fait valoir les arguments en faveur du OUI.

Il conclut même en invitant les employés «à faire porter votre décision sur les enjeux de fond. Sôyons-en certains, il n'y a pas

d'autre entente à venir qui soit plus proche de la perfection que celle-ci».

«Si Bombardier est rendu là où il est, explique Mme Juneau, c'est grâce à la qualité de ses produits et à la compétence de ses employés. Je trouve inacceptable qu'on ne fasse pas confiance à leur intelligence et à leur jugement...»

Et si elle affirme avoir toujours tenu en haute estime la direction et les employés de Bombardier, Mme Juneau croit cette fois que Laurent Beaudoin, «a poussé un peu trop loin...»

D'autant plus que ce geste est passible d'amende puisque les dépenses encourues pour ce type de publicité ne sont pas comptabilisées au Comité du OUI.



# FOURNIER

depuis 1890

## SOLDE

## 102<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

# 25%

DE RABAIS  
SUR TOUTE LA MARCHANDISE

PORTE-DOCUMENTS, BAGAGERIES, BOURSES,  
PORTE-MONNAIES, ARTICLES CADEAUX

**DU 17 au 24 OCTOBRE 1992**

GALERIES DES BOUTIQUES (QUÉBEC) – PLACE STE-FOY (STE-FOY) –  
632, CATHCART (MTL) – PLACE MONTRÉAL TRUST – CENTRE FAIRVIEW –  
LES GALERIES D'ANJOU – LES PROMENADES ST-BRUNO –  
CARREFOUR LAVAL – MAIL CHAMPLAIN – PLACE DU ROYAUME (CHICOUTIMI)  
– LE CARREFOUR DE L'ESTRIE (SHERBROOKE) – CENTRE ROCKLAND